51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 37 13 SEPTEMBRE 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT	MGR A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*	Prélat de la Maison de Sa Sainteté
FONDATEUR	Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
	DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. / Edition partielle. . . . . 12 fr.	ETRANGER : Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 3 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

L'Armée du Salut. (*Deuxième article*). — III. Les œuvres sociales, 610. — IV. La crise de 1928-1930, 615. — V. L'Armée en France et ses œuvres sociales, 618. — VI. Coopération catholique interdite ou déconseillée, 619.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Debouxhtay, 620 ; A.-J. Faidherbe, O. P., 622 ; Montalembert, Gaétan Bernoville, 623 ; A -D. Sertillanges, Emile Gabory, 624.

PRÉDICATION

Pour la fête du Rosaire. — I. Les leçons d'un triple jubilé, 481.

Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXVIII. La liturgie du sacrement de mariage, 483.

Les Litanies du Sacré-Cœur. — XIX. *17e Invocation :* Cœur de Jésus, dont la plénitude se répand sur nous tous, 484. — XX. *18e Invocation :* Cœur de Jésus, le Désiré des collines éternelles, 487.

Sujets de circonstance. — *Allocution pour la Messe de rentrée dans un pensionnat de jeunes filles :* L'instruction et l'éducation, 489.

Explication du Catéchisme — *35e Leçon :* Les deux derniers commandements de l'Eglise, 490.

Entretiens sur le Discours après la Cène. — V. Conclusion du premier entretien : Nouvelle invitation à la confiance et à la paix, 493.

PETIT COURRIER

Q. — J'ai une conférence à faire sur les devoirs des catholiques à l'heure actuelle d'après une lettre du Souverain Pontife au cardinal de Lisbonne du mois de février 1934 : Nécessité pour les catholiques de promouvoir et de développer les institutions de justice et de charité évangélique en faveur des masses ouvrières. Danger du communisme. Montrer comment l'ignorance religieuse livre le peuple aux agitateurs habiles et pervers. Rappeler que la première tâche qui s'impose aux militants catholiques est d'enseigner, sous contrôle du clergé, la doctrine chrétienne aux jeunes gens et aux adultes qui l'ignorent.

Vous serait-il possible de me dire s'il y a eu des commentaires de cette lettre, ou à quels ouvrages je pourrais me reporter pour traiter cette question ?

R. — La traduction française de la Lettre (qui est du 10 nov. 1933) a paru dans la *Croix* du 21 février, puis dans la *Documentation Catholique* du 14 avril. Une fois en face de ce texte, vous le commenterez en vous servant d'abord des autres documents (romains et épiscopaux) contenus dans le volume *L'Action catholique*, in 8 de 600 p., 18 f., Paris, Bonne Presse, 1934 ; — puis d'ouvrages comme *Pour faire l'avenir*, du P. Croizier, 10 f. ; *Aux prises avec l'apostasie des masses*, du P. Robinot-Marcy, 10 f. ; *L'encyclique Quadragesimo anno*, trad. fr. avec commentaires, de l'Action Populaire, 5 f. (tous trois aux Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris 5e) ; — Ch. Maignen, *La doctrine sociale de l'Eglise d'après les encycliques (1891-1931)*, in-12 de 295 p., 12 f., Paris, Téqui.

Q. — 1° Y a-t-il en Suisse et dans les îles Anglo-Normandes des maisons où des prêtres, retirés du ministère, pourraient prendre pension à des prix abordables ?

2° Pourriez-vous me dire s'il existe une *Vie* de la Bienh. Angeline de Corbara ?

3° J'ai vu dans une église la couleur du cordon de l'aube changer suivant la couleur de la chasuble du jour. Est-ce bien conforme aux prescriptions liturgiques ?

R. — Ad I. Nous espérons qu'un charitable abonné de ces pays voudra bien nous renseigner.

Ad II. Nous n'en trouvons pas. Et cela nous étonne, car cette Bienheureuse (qu'on appelle aussi de Marsciano ou de Foligno) est qualifiée de « fondatrice de l'Ordre des Tertiaires de St Fran-

çois. » Les *Petits Bollandistes* lui consacrent cinq pages au 15 juillet.

Ad III. Le cordon, ordinairement blanc, peut être de la couleur des ornements : « An cingulum, tertium indumentum sacerdotale, possit esse coloris paramentorum ; vel necessario debeat esse album ? — R. Posse uti cingulo colore paramentorum. » (S. R. C., 8 juin 1709, n. 2194).

Q. — Aumônier de religieuses, je dois leur faire des conférences. Pourriez vous m'indiquer les auteurs où je trouverai des matériaux qui pourraient m'aider ?

R. — Voyez déjà notre couverture du 16 août, 1re réponse du Petit Courrier, 2°. Ensuite, Valuy, *Les vertus religieuses*, in-12, 7 f., Paris, A. Tralin (12. rue du Vieux-Colombier) ; — Mgr Lelong, *La sainte religieuse*, 10 f., Paris, Téqui ; — Mgr Plantier, *Grandeurs et devoirs de la vie religieuse*, 8 f., ibid. ; — Mgr Chapon, *Conférences aux religieuses de la Visitation d'Orléans*, 2 vol. in-12, 20 f., ibid. ; — L. Bilin, *Commentaire du Directoire spirituel de S. François de Sales*, 2 vol. in-8, 36 f., au Monastère de la Visitation du Mans (26, rue Albert Maignan).

Q. — Je désirerais un *Mois* de l'archange S. Michel ; en connaissez-vous ?

R. — Le *Mois de S. Michel*, par l'abbé Videloup, franco 3 f. 50, aux bureaux des *Annales*, au Mont-St-Michel (Manche).

Q. — Je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez m'indiquer quelque livre sur la vie de S. Caprais, dont la fête se célèbre le 20 octobre.

R. — Il y a six pages environ dans les *Petits Bollandistes* au 20 octobre, t. XII, p. 469-76. Mais comme la légende de S. Caprais est intimement liée à celle de sainte Foy de Conques, vous pourriez acheter la *Sainte Foy, vierge et martyre*, des abbés Bouillet et Servières, un superbe volume de 800 p., richement illustré. 50 f., en vente à la librairie Carrère, place de la Cité, à Rodez. Ou bien voir les *Acta Sanctorum*, t. VIII d'octobre, p. 815-29. Je ne connais pas de *Vie* à part de S. Caprais.

Q. — Existe-t-il une sainte *Oreta* ?

R. — Nous n'en trouvons pas, ni rien d'approchant, dans les Tables des *Acta Sanctorum*.

Q. — Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me dire ce qui a été publié sur Eve Lavallière : livres, brochures, images, avec indication de prix et d'éditeurs.

R. — Je n'en sais pas si long. Je ne connais que : *Ma conversion*, d'Eve Lavallière, avec introduction et commentaires de Per Skansen, nouvelle édition 1934, in-12 de 133 p., 3 f., Nouvelle Revue Française, 5, rue Sébastien-Bottin, Paris 7e ; — H. Willette, *Eve Lavallière*, in-12 de XXV-204 p., 10 f., Paris, Téqui, 1933 ; — *Recueil spirituel d'Eve Lavallière*, in 8 de 84 p., Paris, Librairie St François.

Q. — 1° A partir du mois d'octobre, je commencerai la série des sermons sur l'évangile du dimanche. Auriez vous l'obligeance de m'indiquer quelque source dont je pourrais m'aider ? L'*Ami* a sans doute fait paraître une série semblable ?

2° D'autre part, j'ai l'intention de faire tous les mois une conférence aux ligueuses de la L. F. A. C. F. Existe-t-il par exemple un livre parlant des devoirs de la mère de famille *et alia similia* ?

R. — Ad I. Chaumet, *Explication des évangiles des dimanches*, in-18 de 515 p., franco 7 f., en vente à nos bureaux ; — Duplessy, *Les Dominicales*, 3 vol. in 12, 39 f., Paris, Téqui ; — Thiriet, *Explication des évangiles des dimanches*, 4 vol. in 12, 90 f., Paris, Gabalda ; — Goudal, *Pour mes homélies des dimanches et des fêtes*, 2 forts vol. in 8, 44 f., Paris, Lethielleux (des idées à exploiter, pas des sermons tout rédigés).

Ad II. René Bethléem, *Catéchisme de l'éducation*, in-8 de VIII-511 p., 6 f., franco 7 f. 05, Paris, Bonne Presse ; — Rocher, *La femme raisonnable et chrétienne*, in-12, 9 f., Paris, de Gigord ; — Mgr Tissier, *La femme française*, 5 f., *La femme au foyer*, 10 f., *La mère et ses enfants*, 5 f., *Tentations et tâches de femmes*, 5 f., *La langue des femmes*, 10 f., Téqui ; — Ch. Grimaud, *L'épouse attrait du foyer*, 10 f., Téqui.

Q. — 1° Que pensez-vous de la fameuse *Histoire de la Nation française* en 15 volumes publiée sous la direction de M. Gabriel Hanotaux ? Les conditions actuelles de vente faites aux ecclésiastiques sont assez intéressantes ; mais un confrère me dit que cet ouvrage prête à la critique. Pourrais je savoir en quoi ?

2° Est ce que la librairie de St-Charles, qui éditait jadis à Grammont (Belgique) de petits opuscules de piété, existe toujours ?

3° Où trouver un manuel pratique et récent énumérant les principales *indulgences* (avec les dernières modifications apportées récemment au chemin de croix, etc.) ? Beringer est bien cher... et déjà vieilli.

R. — Ad I. C'est le sort habituel des œuvres collectives, de ne point soutenir d'un bout à l'autre la même valeur, et surtout dans un ouvrage comme celui là. Quant à formuler ici un jugement sur chacun des quinze volumes, vous comprenez que nous ne pouvons y songer.

Ad II. Nous n'en savons rien. Envoyez une carte postale à l'ancienne adresse : elle y arrivera, suivra ou vous reviendra.

Ad III. Lacau, *Précieux trésor des indulgences*, avec supplément 1934, in-16 de XVI 480 16 p., 15 f., Turin, Marietti ; — *Les indulgences les plus usuelles*, franco 0 f. 65, Paris, Bonne Presse.

Q. — Je désirerais quelques manuels pratiques d'astronomie pour étude personnelle et pour enfants ou non initiés.

Où trouver des cartes murales pour cette étude ?

R. — Abbé Moreux, *Quelques heures dans le ciel*, 128 p., 3 f., Paris, A. Fayard (18 20, rue du St-Gothard), et *Eléments de cosmographie*, 8 f., Paris, de Gigord ; — du même, *Atlas céleste*, 300 grav., 20 f., Paris, Doin et Cie (8, place de l'Odéon).

Abbé DÉMURGER. — **Que Dieu est bon !** In-18 de 128 p., 3 f. — **Dieu et ses infinies perfections.** In-8 de 350 p., 6 f. — En vente chez l'auteur, à Verosvres (Saône-et-Loire).

1. — Dans le premier volume, l'auteur consacre environ 90 pages à entretenir son lecteur des différents aspects sous lesquels nous apparaît la bonté de Dieu. Il nous parle ensuite de la beauté (10 p.), de la sainteté (10 p.) de Dieu et donne en conclusion (10 p.) un résumé de tout l'ensemble.

La substance des pensées est fournie par des citations empruntées, quelques-unes à la Bible, la plupart aux écrits des saints. Il arrive que l'auteur répète les mêmes textes à différents endroits (rapprocher la p. 72 de la p. 100, les p. 12-13 des p. 87-88) ; mais ils sont mis en valeur par un contexte différent. Et du reste, peu importe, car ce livre ne doit pas être lu d'un trait, mais par fragments, en vue d'alimenter les réflexions pieuses ; il pourra même utilement servir de manuel d'oraison. Car l'ensemble donne une doctrine solide, présentée en formules frappantes et variées, et passe en revue les dogmes essentiels à la piété : attributs divins, Incarnation, Rédemption, Passion du Christ, dévotion à Marie, grâce sanctifiante, bonheur du ciel.

2. — On retrouvera dans le second volume les mêmes thèmes que dans le premier, mais un peu plus

(Voir la suite p. 282).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).

LOURDES Mme ANDRÉ LAMOTTE, Avenue Joffre, réserve sans frais chambres, pensions, hôtels aux Pèlerins (groupes et isolés). — *Renseignements gratuits.*

--- VINS DE MESSE ---

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.

Adresse corresp^ce : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

PÉTROLE - AIL - ESCARGOT

Les cures remarquables du DIABÈTE par le pétrole; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes). Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont-Vieux, près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

HARMONIUMS EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1839

Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL

6, Rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163.528

Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.

Modèles portatifs pliants pour Missionnaires. Demandez le Catalogue n° 300.

Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.

Ch. CHAMPIGNEULLE

Vitraux & Chemins de Croix d'Art

MAISON FONDÉE A METZ EN 1832

96, Rue Notre Dame des Champs

Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses

Les plus précieuses références

LOURDES VILLA SOULAGNET
22, R^te de Pau, 5 m. Grotte.
Maison recom. au Clergé. Prix spéciaux p^r groupes. Confort.

MAX INGRAND
8, PASSAGE TENAILLE - PARIS (14^e)
a réalisé les
VITRAUX
DE L'ÉGLISE SAINTE-AGNÈS A ALFORT

contre
TOUX
BRONCHITES
TUBERCULOSE 1^er et 2^e degré
CURATIF VAUGIRARD
Succès certain
Brochure gratis : D^r **Logeais**
24, Rue de Silly, BOULOGNE-sur-SEINE (pr. Paris)
Toutes pharmacies

GUÉRISON CERTAINE par
LA POUDRE
ESCOUFLAIRE
Agence générale :
à BAISIEUX (Nord)
ASTHME
OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)
L'Agence générale
envoie GRATIS et FRANCO
une BOITE D'ESSAI
avec Certificats
de GUÉRISONS

ROLITHO 1934
Le Duplicateur parfait
1.200 copies à l'heure
Notice gratuite sur demande

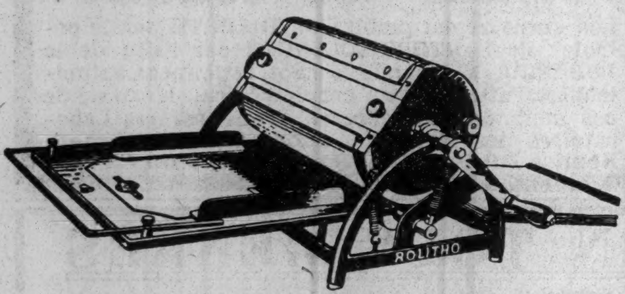

1.185 fr. par mensualités de 100 fr.
— 20 % de remise à MM. les Ecclésiastiques. —
Alph. ENGEL, 18, rue du Mail, PARIS (2^e).

MANUFACTURE DE CARRELAGES CÉRAMIQUES
BOCH FRERES, à Louvroil-lez-Maubeuge (Nord).
Maison fondée en 1861 — R. C. Avesnes B 110
Tél. 75 MAUBEUGE—Télégr. BOCH MAUBEUGE
Carreaux en véritable grès cérame unis et dessins tous styles. — Faïence — grès vernissé — statues — tuyaux.
Catalogues & devis gratis sur demande

VINS DE MESSE
La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.
Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).
Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.
S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

VITRAUX E. BRÏERE
92 RUE DU P^T WILSON LEVALLOIS (SEINE)

FAITES VOUS-MEME VOTRE YAOURT
AU PRIX DU LAIT AVEC
YALACTA
« *Le gardien de votre santé* »

NOTICE SUR DEMANDE ADRESSÉE À
YALACTA. SERVICE CL. 19. AVENUE TRUDAINE. PARIS

LES HARMONIUMS RICHARD
sont vendus en confiance
et à crédit par la
PROCURE BRETONNE --- S^T-BRIEUC
INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS
Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

FONDERIE DE CLOCHES DE BAGNOLET
ARMAND BLANCHET, Ingénieur des Arts et Manufactures
237, rue Saint-Martin, PARIS (3^e). — Arch. 38.44
LE BEFFROI ELECTRIQUE
MISE EN VOLÉE
TINTEMENT — GLAS
ANGELUS AUTOMATIQUE
ACCORDS — REFONTE
POSE — RÉPARATION
MISE SUR BILLES
REMONTAGES
ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE
Très nombreuses et très anciennes références.

Ami du Clergé du 13 septembre 1934

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête du Rosaire. — I. Les leçons d'un triple jubilé, 481.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXVIII. La liturgie du sacrement de mariage, 483.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — XIX. *17e Invocation :* Cœur de Jésus, dont la plénitude se répand sur nous tous, 484. — XX. *18e Invocation :* Cœur de Jésus, le Désiré des collines éternelles, 487.
Sujets de circonstance. — *Allocution pour la Messe de rentrée dans un pensionnat de jeunes filles :* L'instruction et l'éducation, 489.
Explication du Catéchisme. — *35e Leçon :* Les deux derniers commandements de l'Eglise, 490.
Entretiens sur le Discours après la Cène. — V. Conclusion du premier entretien : Nouvelle invitation à la confiance et à la paix, 493.

POUR LA FÊTE DU ROSAIRE

I

LES LEÇONS D'UN TRIPLE JUBILÉ

Mes frères,

A la fin de l'année dernière, qui avait conduit à Lourdes des foules plus nombreuses que jamais de pèlerins, se mettait en route à son tour le traditionnel pèlerinage du Rosaire, plus beau lui aussi que tous ses devanciers depuis vingt-cinq ans.

Cette fois les Frères Prêcheurs, qui sont les prédicateurs attitrés du Rosaire, en qualité d'enfants de S. Dominique, avaient mis en branle leurs trois provinces dominicaines de France : Paris, Lyon, Toulouse. Ils menaient à Lourdes plus de 1.100 malades, venus de nos diverses régions. Et là-bas, entre les heures de dévotion à la grotte, au Rosaire, sur l'esplanade, leurs 25.000 pèlerins se réunissaient en séances d'études, afin d'apprendre à mieux connaître les richesses spirituelles du saint Rosaire.

Pourquoi cet éclat exceptionnel donné, en l'année 1933, à un pèlerinage qui conduit depuis vingt-cinq ans à la Vierge de Lourdes, au début d'octobre, surtout des groupes de tertiaires de S. Dominique, en majeure partie du Midi ?

C'est que cette année 1933 ramenait trois dates jubilaires particulièrement désignées pour rappeler à l'attention l'importance de la grande dévotion mariale du Rosaire.

Premier jubilé : soixante-quinze ans auparavant, à dix-huit reprises, dans la grotte de Massabielle, la Vierge immaculée apparaissait à Bernadette Soubirous avec le chapelet en ses mains.

Deuxième jubilé : il y avait cinquante ans, le Souverain Pontife Léon XIII publiait la première de ses encycliques sur le Rosaire *(Supremi Apostolatus,* 1er septembre 1883), qui consacrait tout le mois d'octobre à Notre-Dame du Rosaire.

Troisième jubilé : il y avait vingt-cinq ans s'acheminait pour la première fois vers Lourdes, au début d'octobre, le pèlerinage français du Rosaire.

Pour notre fête du Rosaire 1934, il semble donc particulièrement indiqué que nous dégagions les enseignements de ce triple jubilé sur l'importance de notre chère dévotion mariale.

I. — *Noces d'argent du pèlerinage du Rosaire*

Et d'abord, les noces d'argent du pèlerinage français du Rosaire à Lourdes, organisé chaque année par les religieux dominicains, appellent notre attention sur la mission providentielle spéciale de ce grand Ordre dans l'Eglise.

N'est-ce pas un fait digne de réflexion que la Providence divine ait suscité un Ordre religieux tout spécialement voué à la diffusion du Rosaire ?

Nous le savons par l'histoire des origines des multiples congrégations religieuses, qui sont la parure et la force de l'Eglise catholique : d'une manière manifeste ou de façon mystérieuse, c'est Dieu qui a levé à l'heure voulue et selon les besoins des temps, ces grands corps d'armée de la prière, de la charité et du zèle. A chacun il a donné son rôle spécial. Les carmélites et toutes les vierges des cloîtres seront surtout les suppliantes pour tous ceux qui ne prient pas ; les Filles de la Charité, les Frères de St-Jean de Dieu, tous les Ordres hospitaliers se dévoueront au soulagement des souffrances et des détresses humaines ; les congrégations missionnaires : Jésuites, Oblats de Marie, missionnaires innombrables, investis des pouvoirs apostoliques : *Euntes, docete omnes gentes,* pousseront plus loin, sur les continents, la diffusion de l'Evangile commencée par les Apôtres.

Or Dieu a voulu confier à l'un de ces plus grands Ordres la prédication du Rosaire. Ce fut une des caractéristiques de la vocation de S. Dominique et cela reste une des grandes obligations de la vocation de ses Frères Prêcheurs. Et l'on peut dire que sous les formes de la confrérie du Rosaire, du Rosaire vivant, du Rosaire perpétuel, ils ont fait fleurir sur la terre la vaste roseraie mystique des *Ave Maria*.

Encore une fois, est-ce que pareil fait ne mérite pas réflexion ? Dieu met la récitation du Rosaire au nombre des grands besoins du monde. Il veut, pour entretenir le feu sacré de cette ferveur mariale et pour le propager par tout l'univers, une des légions les plus vaillantes et les plus glorieuses de ses apôtres.

N'y a-t-il pas là une révélation éclatante du poids de cette prière dans les desseins de Dieu sur le gouvernement du monde ?

II. — *Noces d'or du Mois du Rosaire*

Ainsi en avait jugé le grand pape Léon XIII, qui instituait, à la date du 1er septembre 1883, ce que nous nommons aujourd'hui le Mois du Rosaire.

Ces noces d'or du Mois du Rosaire nous invitent à nous rappeler l'importance que cet illustre Pontife attachait à notre chère dévotion mariale.

Dans la galerie des papes modernes, Léon XIII, qui occupa le siège pontifical pendant plus d'un quart de siècle, fait grande figure. D'une vaste intelligence et d'une haute culture il fut par ses encycliques sur S. Thomas d'Aquin l'initiateur d'un magnifique mouvement doctrinal qui se développe encore aujourd'hui ; politique éminent, il rétablit ou affermit avec les pouvoirs temporels les relations de l'Eglise et de l'Etat ; très ouvert aux questions qui préoccupent notre époque, on peut dire qu'il a écrit la charte de l'économie sociale avec son encyclique célèbre *Rerum Novarum* (1891). Il jouissait d'un tel prestige qu'il voyait les peuples, comme l'Angleterre et l'Espagne, le choisir pour arbitre de leurs différends.

Or, m. f., il est vraiment admirable que dans ce déploiement d'activité extérieure ce grand pape doctrinal, politique et social mette toute sa confiance dans la dévotion du Rosaire. « Les préoccupations du pape peuvent varier au cours de son long pontificat... A travers tout, la pensée du Rosaire lui demeure présente. Qu'il s'agisse d'obtenir le secours du ciel dans les difficultés et les persécutions que rencontre l'Eglise, de restaurer la foi et les mœurs chrétiennes dans une société qui s'éloigne du Christ, le seul Sauveur, de réunir dans un même troupeau, sous la houlette du pasteur unique, toutes les âmes de la terre, Léon XIII en revient toujours au Rosaire. Avec une science égale à sa piété, il analyse cette dévotion et en révèle l'incomparable richesse » en seize encycliques ou autres documents pontificaux sur ce même sujet [1]. On a nommé Pie X le pape de la sainte communion ; on peut appeler Léon XIII le pape du Rosaire.

Encore une fois, quelle leçon pour les fidèles que leur chef, représentant Notre Seigneur, leur adresse si souvent, si longuement et si solennellement le même pressant appel à pratiquer le Rosaire !

III. — *Noces de diamant des apparitions de Lourdes*

Aussi bien, le dernier jubilé qu'a voulu marquer l'an dernier le pèlerinage du Rosaire, les noces de diamant des apparitions de N. D. de Lourdes, nous montre qu'en cela comme en tout le Souverain Pontife n'est que l'interprète des volontés du ciel. En effet, « Lourdes est essentiellement la ville du Rosaire. » (P. Cros, S. J.).

Marie « apparaît à une enfant qui en fait de prière ne connaissait que le chapelet... Elle apparaît dans une grotte où poussait l'églantier, la rose sauvage, la fleur du Rosaire. La Vierge n'avait ni bague, ni collier, ni diadème, ni joyaux, nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité... mais sur chacun de ses pieds d'une nudité virginale s'épanouissait la rose mystique, couleur d'or, et de ses mains jointes avec ferveur pendait un chapelet dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait et dont la chaîne était jaune comme la couleur des moissons. Les grains du chapelet glissaient l'un après l'autre entre ses doigts. Toutefois les lèvres de cette Reine des anges restaient immobiles comme pour dire : Ce n'est pas à moi qu'il appartient de donner cette couronne, c'est à mes enfants...

« L'enfant qui était devant elle, et qui avait le bonheur de la contempler, saisit alors instinctivement son chapelet, mais n'eut pas le courage de faire le signe de la croix. Alors Marie, d'un geste grave et doux, fit elle-même, comme pour encourager l'enfant, le signe de la croix, et, sans rien ajouter de plus, elle resta jusqu'à ce que l'enfant eût achevé son dernier *Gloria Patri*. Ce qui arriva à la première apparition se renouvela dix-huit fois. Dix-huit fois Marie apparut, tenant en ses mains un Rosaire... le Rosaire semblait attirer la vision par la joie qu'il lui causait. Et lorsqu'il était terminé ou à peu près, la vision disparaissait. On sent bien que si Bernadette n'eût pas récité la prière si chère à Marie, la vision ne se serait probablement pas montrée. »

Voilà ce que remarquait déjà le premier historien de Lourdes, Henri Lasserre. Lourdes n'était pas seulement pour lui, qui avait mené une longue enquête sur les apparitions, une confirmation de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et une invitation à la prière et à la pénitence. Lourdes, c'était encore la prédication du Rosaire au monde par la Vierge Marie elle-même.

* *

C'est à cette prédication que nous demanderons, m. f., la conclusion pratique des enseignements sur l'importance du Rosaire qu'il nous a paru particulièrement indiqué de dégager de ce triple jubilé écoulé.

Cette conclusion vaut non seulement pour les rosaristes convaincus, mais plus encore pour trop de chrétiens négligents ou inattentifs.

Un jour, exactement le 1er mars 1858, lors de la troisième apparition de l'Immaculée, la Vierge dit soudain à la petite voyante : « Où est votre chapelet ? »

Et Bernadette d'élever ses mains vers la blanche apparition, pour montrer le chapelet qu'elle tient dans ses doigts.

Mais Marie lui réplique à sa grande surprise : « Ce n'est pas votre chapelet. »

Ce n'était pas en effet son chapelet. Une de ces pieuses personnes qui assistaient au spectacle de

[1] *Le Rosaire de Marie*, p. VI. Les éditions du Cerf, 1933.

Bernadette en extase, avait mis son propre chapelet dans les mains de la voyante, persuadée qu'une vertu y resterait attachée. Sur l'observation de la Vierge, Bernadette se rendit compte du subterfuge, reprit son chapelet et le présenta à l'apparition qui cette fois se remit à lui sourire.

M. f., il me semble que la Sainte Vierge pose à chacun d'entre vous la même question : « Où est votre chapelet ? »

Votre chapelet ne serait-il pas seulement un chapelet d'écrin, de parade, celui de la première communion et qui dort depuis parmi les autres souvenirs de ce grand jour ?

Où est votre chapelet ?

Ne serait-il pas rangé près du paroissien et utilisé seulement pour la messe du dimanche ?

Où est votre chapelet ?

Peut-être est-ce un chapelet timide, peureux, un chapelet d'ombre et de mystère qu'on n'ose pas prendre en public, de peur d'être catalogué parmi les dévots ou les simples ?

Où est votre chapelet ?

Peut-être même n'en avez-vous pas ?

Oh ! alors, prenez aujourd'hui, en cette fête du Rosaire, la résolution d'avoir votre chapelet, un chapelet à vous, un chapelet que l'on porte sur soi, béni et indulgencié, que l'on aime comme son compagnon fidèle, qui soit passé à votre poignet ou à votre lit la nuit, baisé et récité chaque jour, au moins par dizaines, suivant le temps dont vous disposez.

C'est ce chapelet-là que Marie veut voir entre vos doigts, qu'elle a prêché d'exemple à la grotte bénie de Massabielle et que l'Eglise vous recommande par la voix de ses pontifes et de ses prêtres. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXXVIII

LA LITURGIE DU SACREMENT DE MARIAGE

Mes frères,

Le Rituel, parlant du mariage, donne de nombreux avis concernant ce sacrement. Nous y lisons qu'à moins de permission de l'évêque il ne peut être administré qu'à l'église ; le curé de la paroisse où le mariage est célébré ou son délégué peut seul recevoir validement le consentement des époux. Avant de le faire, il doit publier leurs bans et s'assurer qu'ils peuvent contracter mariage ensemble. Il doit aussi veiller à ce que les futurs époux apportent à la réception de ce sacrement la pureté de conscience et les dispositions convenables. Mais tout cela relève du dogme, de la morale et du droit canonique, et je vous en ai suffisamment entretenus quand, traitant des sacrements, je vous ai parlé du mariage en particulier.

Aujourd'hui je me contenterai de vous parler des cérémonies qui accompagnent l'échange du consentement et de la messe spéciale de mariage dite ensuite pour les deux époux.

I

Le curé qui va présider un mariage doit être vêtu d'un surplis et d'une étole blanche, à moins qu'il ne s'agisse d'un mariage mixte, c'est-à-dire contracté entre catholique et non-catholique. En ce cas, pour montrer la répugnance de l'Eglise envers ces sortes de mariages, il reçoit le consentement à la sacristie, sans revêtir aucun ornement et sans aucune cérémonie. Si la messe doit immédiatement suivre la célébration du mariage, le prêtre, au lieu du surplis, revêt tous les ornements de la messe, sauf le manipule.

Il se rend à l'entrée du sanctuaire et les futurs, accompagnés de leurs témoins, viennent se placer devant lui, après lui avoir remis le certificat attestant l'accomplissement des formalités civiles, avec l'anneau qui doit être bénit. Le prêtre commence ordinairement par adresser aux futurs une allocution où il leur rappelle la dignité du sacrement qu'ils vont recevoir et les obligations qu'il va leur imposer. Cela fait, il leur demande d'échanger leur mutuel consentement : « N., voulez-vous prendre N. ici présente pour votre légitime épouse selon le sacrement de notre sainte Mère l'Eglise ? » demande-t-il à l'époux. — « Oui, » doit répondre celui-ci à haute et intelligible voix. Il adresse ensuite la même question à la future qui doit répondre de même. Pour l'échange de ce consentement, les deux futurs sont à genoux. Le prêtre, ensuite, le constate, le ratifie et le bénit en disant : « Ego conjungo vos in matrimonium, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. » Les deux époux doivent recevoir cette bénédiction en se tenant la main et exprimer par cet acte extérieur ce qu'ils viennent d'affirmer par leurs paroles, à savoir leur volonté de s'unir ensemble par le mariage. Le prêtre termine en les aspergeant d'eau bénite, symbole des grâces que le sacrement fait descendre en eux.

Cette première bénédiction est suivie de celle de l'anneau. Après avoir invoqué le secours de Dieu par le verset *Adjutorium nostrum in nomine Domini,* le prêtre lui demande pour l'épouse qui portera cet anneau une fidélité inviolable à son époux et la grâce de vivre avec lui dans un parfait amour. Il l'asperge d'eau bénite, puis le remet à l'époux qui le passe à l'annulaire gauche de son épouse, tandis que le célébrant dit, en traçant sur eux un signe de croix : « In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. »

Vous devinez le symbolisme de cet anneau. Celui-ci est l'élément essentiel de la chaîne, il désigne donc l'union indissoluble qui lie désormais les deux époux l'un à l'autre. C'est le mari qui le donne à l'épouse, parce que c'est à lui qu'appartient l'autorité et que l'épouse devra lui obéir en toutes choses justes. En même temps que celui de sa femme, le mari peut faire bénir un anneau pour lui-même. Cet anneau qu'il portera sera, lui

aussi, le symbole de l'alliance sacrée qui l'unit à son épouse, mais il ne signifie pour l'époux aucune subordination.

Cette bénédiction et cette imposition de l'anneau ont lieu aux secondes noces comme aux premières, parce que ces secondes noces créent pour l'épouse un nouveau lien et lui imposent vis-à-vis de son second mari les mêmes devoirs qu'envers le premier. Si cette bénédiction ne pouvait avoir lieu, parce que la pauvreté des conjoints ne leur a pas permis d'acheter un anneau, on n'en devrait pas moins réciter les prières qui la suivent et par lesquelles le prêtre implore l'assistance divine en faveur des nouveaux époux.

II

La célébration du mariage terminée, les époux retournent à leur place et le prêtre — il peut ne pas être le même que celui qui a reçu le consentement des époux — monte à l'autel, pour y célébrer la sainte messe à leur intention.

L'usage de célébrer le saint sacrifice pour les époux le jour même de leur mariage remonte à la plus haute antiquité. Tertullien en parle déjà lorsqu'il écrit d'un mariage : « Il me suffira pour décrire le bonheur de ce mariage d'ajouter que l'Eglise l'a béni et que l'oblation sainte l'a cimenté. »

Tout d'abord on se contenta de célébrer la messe du jour. Puis, vers le XIe siècle, on commença à célébrer à cette occasion une messe spéciale, comme on peut le voir par les livres liturgiques d'alors. La messe *pro sponso et sponsa,* qu'on célèbre aujourd'hui, est antérieure à S. Pie V, puisqu'elle a sa place dans le missel romain approuvé par ce pape.

Quoique cette messe ait été composée exprès pour les nouveaux mariés, il arrive cependant parfois qu'il n'est pas permis de la dire et qu'on doit célébrer la messe du jour. On l'omet chaque fois que la bénédiction nuptiale ne peut être donnée aux époux : or c'est le cas pendant le temps clos, c'est-à-dire pendant l'Avent et le Carême, à moins que l'évêque, pour de justes raisons, ne croie devoir l'autoriser ; c'est le cas encore aux secondes noces d'une veuve qui a déjà reçu cette bénédiction, car l'effet de celle-ci persévère ; c'est le cas enfin, en certains diocèses, le nôtre en particulier, quand l'épouse s'en est rendue indigne par un acte qui est de notoriété publique.

Cette messe de mariage est interdite encore les dimanches, les jours de fêtes de précepte même supprimées et à certains autres jours encore. Toutefois, en ce dernier cas, si on dit la messe du jour, on doit y faire mémoire de la messe *pro sponso et sponsa*, et on peut y donner la bénédiction nuptiale dont nous parlerons tout à l'heure.

Tout dans cette messe de mariage s'applique admirablement aux époux. L'épître et l'évangile leur rappellent leurs devoirs, tandis que les oraisons sollicitent de Dieu pour eux les grâces dont ils auront besoin. Les futurs époux ne sauraient mieux se préparer au mariage qu'en lisant d'avance et en méditant cette messe. Pour la célébrer, le prêtre revêt les ornements blancs, couleur de joie. Quelle cérémonie plus joyeuse, en effet, que celle des noces ?

Suivant les lieux, durant cette messe, ont lieu diverses cérémonies que le saint concile de Trente demande de maintenir. Ici, c'est la bénédiction de pièces de monnaie que les futurs placent autour de l'anneau et qui constitueront les premiers éléments, bénits, du patrimoine familial ; là c'est l'offrande que les assistants font aux jeunes époux aussitôt après la célébration du mariage ; ailleurs c'est l'offerte à laquelle prennent part les époux et l'assistance ; c'est aussi le baisement de l'autel que font les jeunes époux après le *Pater*.

La cérémonie la plus importante de la messe de mariage est sans contredit la bénédiction nuptiale. Elle a lieu après le *Pater*. Celui-ci terminé, les époux viennent s'agenouiller au pied de l'autel et le prêtre, s'étant tourné vers eux, appelle sur eux les bénédictions du ciel. Il demande surtout pour la femme toutes les vertus propres à son état. Cette prière est trop longue pour que je la reproduise ici, mais lisez-la et vous verrez combien tout y est grave, tendre et majestueux.

C'est après avoir reçu cette bénédiction que les époux vont, si c'est l'usage, baiser les extrémités de l'autel, comme pour y puiser la paix que Notre-Seigneur présent sur l'autel est venu apporter au monde. Ils retournent ensuite à leur place. Toutefois la bénédiction nuptiale n'est pas terminée. Après l'*Ite Missa est* ou le *Benedicamus Domino* et avant de bénir l'assemblée, le célébrant se tourne à nouveau vers les époux. Il prie le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob de leur accorder, comme à ces saints patriarches, une postérité sainte et nombreuse et la vie éternelle en compagnie l'un de l'autre, après avoir passé ici-bas une vie longue et heureuse, leur permettant de contempler leur troisième et même leur quatrième génération. Puis il les asperge d'eau bénite.

Le prêtre achève la messe et avant de quitter l'église les époux viennent à la sacristie signer avec le prêtre et leurs témoins l'acte de leur mariage. Inscrit sur les registres religieux de la paroisse, puisse ce mariage être aussi de ceux qui sont inscrits au ciel. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

XIX

17e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, DONT LA PLÉNITUDE SE RÉPAND SUR NOUS TOUS

Mes frères,

L'égoïsme est un sentiment que l'on ne saurait trop combattre. Il est malheureusement si bien ancré au fond de notre nature déchue qu'il faut

souvent d'énergiques efforts et une tenace persévérance pour l'extirper de nos âmes qu'il dessèche et qu'il déshonore. Afin de nous encourager dans la longue lutte nécessaire, allons, une fois de plus, demander un conseil, un exemple et une assistance auprès de notre divin Maître, auprès du cœur du bon Jésus.

I

Pour être heureux, Dieu n'a nullement besoin de nous. Il possède dans sa perfection infinie tous les éléments qui lui permettent de se suffire à lui-même, et les hommages que nous lui adressons n'ajoutent rien à sa gloire intrinsèque. La louange que nous lui rendons est seulement un devoir pour nous et n'a pas d'autre effet sur Dieu que d'ajouter une gloire extérieure à celle, incomparablement plus grande, dont il jouissait dès avant la création.

On conçoit donc très facilement que Dieu aurait pu sans aucune peine se passer d'édifier cet admirable monument qu'est le monde. S'il a voulu nous appeler à l'existence, ce n'a été que par un geste de bienveillance toute gratuite, afin d'assurer notre bonheur à nous, mais sans qu'il ait rien pu attendre de notre part.

Ceci — disons-le en passant — doit accroître encore notre gratitude envers lui, puisqu'il nous est ainsi prouvé que Dieu nous a tirés du néant, non pas en vue d'un intérêt quelconque pour lui, mais uniquement par amour pour nous.

Cependant, et toujours par bonté, le Très-Haut daigne joindre au don initial de la vie une multitude d'autres bienfaits qui nous permettront d'idéaliser cette vie, de lui assigner un but merveilleux, de l'élever, en un mot, au-dessus d'elle-même. Dieu veut que nous participions à certains des attributs qui lui sont propres, et cela afin de nous rapprocher de lui.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas pour nous de posséder les qualités divines, ni de la façon dont Dieu en jouit, ni avec l'intensité sans bornes avec laquelle il les possède. Quoi qu'en ait dit le serpent qui causa la perte d'Adam et d'Eve, nous ne serons jamais « comme des dieux. » Mais par la miséricorde d'En-Haut, nous obtiendrons comme une parcelle, comme un effet plutôt de ces perfections dont le Seigneur eût pu se réserver le monopole. Nous aurons, par exemple, assez d'intelligence pour discerner le mal du bien, assez de liberté pour orienter notre vie vers son terme bienheureux ou pour nous en détourner au risque des pires malheurs. Nous aurons assez d'amour pour désirer, si nous le voulons une union plus complète avec Dieu ; nous aurons assez de puissance pour vaincre l'inlassable ennemi qui s'acharne à notre perte.

Tout en laissant subsister un abîme infranchissable entre la plénitude de Dieu et notre humble état de créatures, ces bienfaits nous permettent de vivre d'une façon plus heureuse et plus noble. Si les uns, comme nos facultés intellectuelles, sont inhérents à notre nature, il en est d'autres, comme les grâces de toutes sortes, qui sont purement surnaturels, c'est-à-dire qui dépassent ce que nous aurions pu atteindre par nos propres forces. Ces derniers sont naturellement les plus précieux, comme il est facile de le comprendre, et le Seigneur nous les communique par l'intermédiaire et à cause des mérites du Christ. C'est parce que toute grâce nous vient du Rédempteur que nous sommes fondés à dire que la plénitude de son cœur sacré se répand sur nous.

II

Ainsi que vous le savez, m. f., la faveur divine nous est communiquée de différentes façons.

Il y a d'abord la grâce habituelle, qui nous est conférée une première fois par le baptême et qui, si nous avons eu le malheur de la perdre à la suite d'une faute grave, pourra être recouvrée à l'aide du sacrement de pénitence, ou même par un acte de contrition parfaite. Tant que nous sommes exempts de péché mortel, cette grâce-là demeure perpétuellement en nous-mêmes. Dès l'origine, elle nous a constitués fils adoptifs de Dieu, avec tous les avantages et tous les droits que comporte un si glorieux titre. Elle continue sans cesse à nous sanctifier, à nous rendre agréables aux regards du Très-Haut, à nous assurer un titre à la possession de l'éternel bonheur.

Mais à côté de ce don initial il s'en trouve un autre qui vient le compléter et le féconder, en quelque sorte : on le nomme la grâce actuelle.

La grâce actuelle est un secours surnaturel par lequel Dieu nous éclaire, nous encourage, nous aide aussi bien à éviter le mal qu'à accomplir ce qui est bon.

A la différence de la première, celle-ci ne réside pas d'une manière permanente dans notre âme, mais elle y descend aussitôt qu'elle nous devient nécessaire. Elle affecte alors les formes les plus diverses. Tantôt c'est une bonne pensée qui nous éclaire, tantôt un grand élan d'amour, tantôt une impulsion vigoureuse qui nous porte à un acte de vertu. Nous sommes peut-être un peu trop enclins à nous attribuer le mérite de ces généreuses initiatives. Il importe d'y reconnaître, avant tout, la part qui revient à Dieu, c'est-à-dire l'assistance surnaturelle qui nous est offerte par lui.

Ce qui constitue notre mérite à nous, c'est ce que l'on a appelé « la correspondance à la grâce, » c'est-à-dire la volonté droite avec laquelle nous accueillons les inspirations célestes et y conformons notre conduite.

Il faut bien observer, en effet, que la grâce divine qui nous sollicite n'enchaîne pas notre liberté. Après l'avoir reçue, nous demeurons maîtres de l'accepter ou de la rejeter. Dans les deux cas, notre responsabilité s'engage. Si nous nous plions au désir de Dieu, nous acquérons un titre de plus à la grâce et à la gloire du ciel. Si au contraire nous avons le tort de négliger le don divin ou de lui résister positivement pour agir au

gré de nos caprices pervers, nous aurons à rendre compte au juge souverain de la malignité avec laquelle nous avons refusé de collaborer à l'œuvre sainte qu'il voulait réaliser en nous.

Mais si nous tenons, comme c'est à la fois notre intérêt et notre devoir, à utiliser dans toute sa plénitude la grâce que Notre-Seigneur nous propose constamment, il ne suffit pas de l'attendre dans l'inaction et la passivité. « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Ce proverbe est de mise aussi bien dans l'ordre surnaturel que dans les affaires matérielles. Il nous faut donc agir d'abord, ce qui revient à dire que nous devons aller rechercher et solliciter les dons de Dieu.

Pour cela, la bonté de la Providence a mis à notre disposition deux moyens incomparables : ce sont la prière et les sacrements.

La prière nous élève vers le Seigneur et nous met en communication avec lui, ce qui nous permet de lui exposer respectueusement nos besoins, tout en implorant avec confiance son appui. Exprimées sous les formules usuelles ou revêtant la forme de l'oraison mentale, elle dispose favorablement à notre égard le Maître des événements et des hommes, elle l'incite à répondre à notre appel.

Quant aux sacrements, nous les devons à la sollicitude affectueuse et prévoyante de Jésus qui les a institués comme les signes sensibles de sa grâce. Ils correspondent à toutes les nécessités où nous pouvons nous trouver au cours de l'existence : tandis que les uns, à savoir le baptême, la confirmation, l'ordre, le mariage et l'extrême-onction, marquent les grandes époques de notre vie, les autres, pénitence et eucharistie, restent à notre disposition quotidienne. Nous ne pouvons donc jamais nous plaindre d'être délaissés par le bon Dieu.

Les sacrements, du reste, produisent par eux-mêmes la grâce dont ils sont les signes, de sorte que nous n'avons pas à nous préoccuper de la sainteté plus ou moins éminente du ministre qui les distribue. Une seule chose est essentielle : d'abord de les recevoir dans les dispositions requises, puis de les accueillir avec le plus de ferveur possible, car leurs effets sont d'autant plus considérables que notre âme y est mieux préparée.

III

On comprendrait parfaitement que le Christ ait réservé ses faveurs à ceux que le baptême a classés parmi ses enfants d'adoption et que leur fidélité à l'unique vraie religion rend dignes d'une particulière bienveillance. Il n'y aurait d'ailleurs aucune injustice à cela, puisque Dieu est le maître de ses largesses, que ses grâces sont des dons purement gratuits et que nous n'avons aucun titre à les exiger.

Il est d'ailleurs bien certain que les catholiques se trouvent, à cet égard, dans une situation éminemment privilégiée. Dès leur naissance, en général, l'ablution baptismale les purifie de la souillure originelle, dont elle atténue en eux les conséquences. Aussitôt qu'ils arrivent à l'âge où s'éveille la raison, la confirmation et l'eucharistie les prémunissent contre les pièges de l'enfer et les fortifient en vue des conquêtes sacrées. Ont-ils eu la faiblesse d'outrager Dieu ? Grâce au sacrement de pénitence, il leur suffira d'une attrition sincère pour obtenir le pardon de leur faute.

C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas tout encore. Le catholique participe, d'une façon mystérieuse mais étroite, aux mérites infinis de Notre-Seigneur. Il a également part, dans la proportion de ses dispositions pieuses, à ces autres mérites considérables accumulés par la Sainte Vierge et tous les saints. Il bénéficie des oraisons de l'Eglise, de l'office des prêtres et des religieux, des messes innombrables de chaque jour, comme aussi de tant de prières privées qu'on ne saurait les dénombrer. Tout cela en vertu du dogme de la communion des saints. Croyez-vous que cet ensemble imposant de grâces n'influe pas prodigieusement sur son salut ?

L'infidèle, au contraire, le pauvre païen à qui nul n'a parlé de Jésus-Christ, ou qui s'obstine à le méconnaître, se trouve, ainsi que quiconque est séparé de l'Eglise, dans une position fort inférieure. Aucun des avantages que nous venons d'énumérer ne saurait lui être concédé.

Est-ce à dire que Dieu l'a rejeté irrévocablement ? Comme ce serait méconnaître son infinie tendresse ! La miséricorde céleste se répand même sur ces malheureux, quoique d'une façon bien diminuée.

Un espoir de salut leur reste : celui qui résulte de leur bonne foi unie à leur bonne volonté. Ils parviendront à atteindre le but du paradis, pourvu que leur ignorance ou leurs erreurs ne leur soient point imputables, pourvu aussi qu'un acte parfait d'amour de Dieu ait effacé leurs fautes.

On a coutume d'expliquer cela en disant que les personnes dont nous parlons appartiennent, sinon au corps, du moins à l'âme de l'Eglise, et cette doctrine est éminemment juste. Du point de vue qui nous occupe actuellement, nous devons ajouter que cette admission des infidèles bien disposés aux espérances qui nous soutiennent manifeste, une fois de plus, la plénitude de la bonté divine qui cherche à atteindre tout être humain, pourvu que celui-ci s'efforce raisonnablement de correspondre à ses avances paternelles par une attitude généreuse qui le rendra digne de tant d'amour.

* *

Bénissons donc notre Rédempteur qui nous prépare si magnifiquement la voie triomphale qui conduit au ciel. Mais que notre reconnaissance ne soit point stérile. A nous, à qui il a été accordé davantage, il sera demandé un compte plus rigoureux, et c'est l'équitable contre-partie des privilèges dont nous aurons joui pendant le cours entier de notre existence.

Nous sommes avertis : à nous de conformer notre conduite à l'attente de Jésus. Son cœur sacré épanche continuellement sur nos âmes le flot merveilleux de ses grâces : ne laissons point se gas-

piller les ondes de cette intarissable source. Recueillons-les précieusement pour animer, pour vivifier nos moindres actions qui, sous cette rosée céleste, produiront des fruits d'éternité. En échange de ce qu'il fait si pleinement pour nous, offrons à Jésus, pleinement aussi, tout ce que nous pourrons accumuler de sacrifices et de charité! C'est à force de ferveur agissante que nous pourrons reconnaître la tendresse de ce cœur du Christ dont la plénitude se répand sur nous tous.

XX

18e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, LE DÉSIRÉ DES COLLINES ÉTERNELLES

Mes frères,

Les inspirations de la liturgie sont d'une variété remarquable. Tantôt elles émanent de la métaphysique la plus abstraite ou de la théologie la plus subtile; tantôt elles relèvent d'une délicate poésie; tantôt elles rappellent des événements de l'histoire sacrée; tantôt elles puisent leur source dans la Bible. C'est ce dernier cas qui se vérifie aujourd'hui, à propos de l'épithète donnée au cœur de Jésus : le Désiré des collines éternelles.

I

Pour saisir le sens de cette expression, il est indispensable de remonter jusqu'aux premiers livres de l'Ancien Testament : le Deutéronome et surtout la Genèse. Rapportons d'abord les faits auxquels il est fait allusion, puis nous aurons à étudier comment ils peuvent être appliqués à Notre-Seigneur.

Dans le long récit de la vie des patriarches, on rencontre, parmi beaucoup d'autres, une scène très émouvante : Jacob, fils d'Isaac et petit-fils d'Abraham, avait été, comme ses pères, spécialement béni de Dieu. Toutes ses entreprises avaient prospéré au delà de ce qu'il pouvait raisonnablement espérer, malgré les épreuves et les souffrances auxquelles n'échappe nulle existence. Le triomphe de son fils Joseph, devenu vice-roi d'Egypte dans des circonstances providentielles, l'avait amené à s'établir sur la terre de Gessen, dont il était l'opulent seigneur. Mais un jour vint où le vieux patriarche sentit que ses forces déclinaient et que l'heure approchait où ses ossements allaient être réunis à ceux de ses pères. Avant de mourir, il voulut réunir ses douze fils à son chevet, pour leur transmettre son testament spirituel, c'est-à-dire les malédictions ou les bénédictions que chacun d'entre eux avait méritées.

Ce rite n'avait rien d'anormal et l'expérience avait déjà démontré que, du haut du ciel, Jéhovah ratifiait les volontés suprêmes de ceux qu'il s'était choisis pour être, sur la terre, les premiers conducteurs de la race élue.

Poussé par l'esprit prophétique, Jacob annonça alors à chacun de ses enfants les destinées réservées aux douze tribus qui descendraient d'eux. Les aînés, Ruben, Siméon et Lévi reçurent d'abord de justes reproches. Juda s'entendit glorifier comme l'ancêtre du Messie futur. Zabulon, Issachar, Dan, Gad, Aser et Nephtali eurent la promesse que leurs travaux divers seraient bénis, soit dans la paix, soit dans la guerre. Puis, avant de parler à son dernier-né, Benjamin, Jacob s'adressa à Joseph et s'arrêta plus longuement qu'il ne l'avait fait pour ses frères, à lui prédire les destinées de sa race. « Joseph, dit-il notamment, croîtra et se multipliera de plus en plus. Il est agréable à contempler, et ses rameaux courent le long de la muraille... Il a mis sa confiance dans le Très-Haut, et les chaînes de ses bras ont été rompues par le Tout-Puissant... Le Dieu de ton père sera ton protecteur et te comblera des bénédictions du haut du ciel, des bénédictions de l'abîme, des bénédictions du lait des mamelles et du fruit des entrailles. Les bénédictions que te donne ton père surpassent celles qu'il a reçues lui-même de ses ancêtres et elles dureront jusqu'à ce que soit accompli le désir des collines éternelles... »

Ce témoignage devait, d'ailleurs, se trouver confirmé plus tard en une circonstance non moins solennelle. Il est dit, en effet, dans le Deutéronome, que lorsque Moïse, à son tour, eut à juger les douze tribus, il parla de la sorte aux arrière-petits-fils de Joseph : « Que la terre de Joseph soit remplie des bénédictions du Seigneur, des fruits du ciel, de la rosée et des sources cachées sous la terre... des bénédictions des fruits qui croissent au sommet des montagnes anciennes et sur les collines éternelles... »

II

Tel est donc le texte sacré dont la piété chrétienne s'est emparée pour en faire l'application au cœur de notre divin Maître Jésus.

Mais cette adaptation est-elle légitime?

Que l'on veuille bien se rappeler d'abord que les Saintes Ecritures peuvent être interprétées de différentes manières, c'est-à-dire suivant leur sens littéral, leur sens typique ou leur sens accommodatice. C'est un principe universellement admis et qui a pour lui l'autorité souveraine de l'Eglise.

Le sens littéral est celui qui est fourni par la signification propre des mots : cela va de soi. Le sens typique, appelé aussi « spirituel, » a pour fondement immédiat certaines personnes ou choses que la divine Providence a disposées de telle sorte qu'elles signifient certaines autres choses ou certaines autres personnes : ce sont, en quelque façon, des symboles. Enfin le sens accommodatice provient d'une similitude en raison de laquelle on adapte un passage à une personne ou à une chose que l'écrivain sacré n'avait pas en vue. On distingue du reste une double accommodation : par extension et par allusion.

Ces règles une fois admises, il ne nous reste plus qu'à les appliquer au cas présent. Il est de

toute évidence que le récit de la Genèse rapporté par nous ne doit pas, dans les litanies du Sacré-Cœur, être pris dans le sens littéral. Au moment où il bénissait Joseph, le patriarche Jacob songeait seulement à lui assurer la longue durée des biens de toutes sortes qu'il appelait sur lui de tous ses vœux. Les commentateurs de la Bible sont généralement d'accord sur ce point. C'est ainsi que Dom Calmet paraphrase ainsi le mot de la Vulgate : « Je souhaite que les bénédictions que je vous donne vous procurent plus de biens... qu'il n'en vint dans ces montagnes si anciennes et si fécondes, ces montagnes si belles et si désirables. » Les auteurs modernes se rangent à ce sentiment et déclarent que l'expression « désiré des collines éternelles » ne désigne point le Messie en cet endroit.

Leur opinion est fondée très justement sur le texte hébreu de la Genèse, très antérieur à nos versions grecques ou latines. Ce texte ancien, traduit mot par mot, signifie que les bénédictions en question s'élèvent « au-dessus des plus anciennes montagnes. » Il ne s'agit donc là que d'une comparaison, d'une métaphore pour exprimer la grandeur et la pérennité des faveurs que le Très-Haut accumulerait pendant des siècles sur les descendants de la tribu privilégiée.

Mais les choses vont tout autrement si, comme nous y sommes autorisés par la doctrine et la pratique catholiques, nous envisageons les paroles de Jacob dans leur signification typique et accommodatice.

Que voyons-nous alors, en effet ? Ceci : le patriarche désire que ses souhaits produisent leur plein effet « jusqu'à ce que soit accompli le désir des collines éternelles. » Les collines éternelles nous font immédiatement penser au ciel où rayonne la gloire du Père. Le mot *colline* évoque à la fois l'idée d'élévation, qui rapproche du firmament, et celle de féconde richesse, qui fait songer au bonheur. Quant à l'adjectif « éternelles », il ne peut que renforcer en nos esprits cette impression, puisqu'il convient proprement à Dieu et à tout ce qui se rapporte à lui.

Si donc nous acceptons les collines éternelles comme une image du paradis, nous serons conduits immédiatement à nous demander quel peut être le désir formulé, au sein de cette splendeur, par la Trinité qui y règne immuablement.

La première chose à faire est d'écarter toute vue humaine, toute espérance matérielle et vulgaire, qui seraient indignes des perfections du Très-Haut. La seule hypothèse admissible est celle de l'avènement du Verbe Incarné, qui réalisera les projets de Rédemption et d'amour formés, depuis la première faute des hommes, par la miséricorde divine. Ce désir dont il est ici parlé sera donc celui de la naissance du Messie, qui libérera le monde en le purifiant de ses fautes, en le réconciliant avec Dieu et en lui ouvrant les perspectives d'un bonheur sans limites.

Cette interprétation n'a rien d'anormal en elle-même. Elle est en outre corroborée par une foule d'auteurs, parmi les plus saints et les plus considérables de tous les âges, ainsi que par la liturgie elle-même, qui ne craint pas de la faire sienne pour glorifier notre bon Maître et proclamer l'importance de l'œuvre qu'il devait accomplir parmi nous.

III

Mais de quelle manière Jésus est-il le « Désiré des collines éternelles » ou, comme il est dit ailleurs, « le Désiré des Nations » ? Rien de plus simple que de l'expliquer.

Dès le péché originel, le monde avait commencé à vivre dans l'angoisse. Les fils malheureux d'Eve et d'Adam avaient pu mesurer, par de cruelles expériences, l'immense portée de la faute initiale. Ils savaient que ce crime entraînait pour eux la déchéance de tous droits surnaturels et les condamnait à se courber sous la juste colère de Jéhovah.

Ce n'est pas tout. Les germes mauvais semés par la rébellion initiale s'étaient bientôt développés en fruits de haine. Même au milieu du peuple élu, l'égoïsme, la jalousie, la rancune transformaient l'existence en une lutte âpre et continuelle. A plus forte raison les peuples païens, inclinés sous des despotismes brutaux que rien ne tempérait, passaient-ils leurs jours dans une perpétuelle terreur. Les exactions des puissants, la fraude des habiles, la misère, l'esclavage, la guerre toujours renaissante accablaient l'universalité des mortels sous son intolérable joug. Il n'est que juste d'ajouter que les péchés accumulés, les erreurs sociales ou individuelles aggravaient de jour en jour le fardeau qui pesait sur la terre.

Pourtant, au milieu des deuils et des désastres, une espérance survivait encore. Israël avait reçu le dépôt d'une révélation consolante où il était dit que, même au milieu de son courroux, le Seigneur avait laissé percer les rayons de son indulgence. Au moment même où il fermait pour jamais les portes de l'Eden, il avait promis qu'une vierge écraserait un jour la tête du serpent tentateur et que de cette femme toute pure naîtrait un enfant qui réparerait les catastrophes consécutives à la révolte et inaugurerait une ère incomparable de bonheur.

De temps à autre, Dieu daignait renouveler cette promesse magnifique. Lorsque les temps étaient trop durs, quand les épreuves devenaient trop lourdes, un prophète se levait qui rappelait aux cœurs malheureux l'attente consolante du Messie, ajoutait quelque précision sur les caractéristiques qui permettraient de le reconnaître et faisait luire d'avance aux regards des mortels la lumière de l'immortalité. Il n'était pas jusqu'aux races païennes, pourtant si profondément déchues, qui n'aient recueilli quelques échos des oracles sacres ou conservé quelques vestiges de la première promesse du Très-Haut. Pour ne citer qu'un exemple, n'a-t-on pas, pendant des siècles, considéré Virgile comme une sorte d'annonciateur païen du

Messie, parce que, dans sa quatrième Eglogue, il avait annoncé la venue de l'Enfant qui rénoverait l'âge d'or ?

Toute la terre frémissait donc dans l'impatience du jour béni où le ciel sourirait à la terre, où les chaînes seraient brisées, où la domination de la paix soulagerait enfin les corps douloureux et les âmes captives. C'est à cause de ce jour seulement que l'on se résignait à accepter les tristesses et les souffrances de chaque jour. Est-il téméraire, après cela, de dire que Jésus a été, plus que quiconque, attendu, espéré, désiré ?

* *

L'espérance sainte dans le Christ ne s'est, du reste, pas flétrie après qu'il a paru sur la terre. Si nos ancêtres lointains comptaient sur sa venue pour alléger leurs maux, nous, ses disciples et ses humbles frères, nous continuons à vivre, à cause de lui, dans un espoir plus haut encore. Ce que nous lui demandons maintenant, ce n'est pas seulement d'améliorer les conditions matérielles d'une civilisation qui ne jouit de certains côtés splendides que parce qu'il l'a imprégnée de sa doctrine. Nous avons confiance qu'il nous donnera — si nous savons nous en rendre dignes — d'abord la grâce salutaire qui permet de se vaincre soi-même, tout en domptant les puissances de l'enfer, puis la récompense suprême, la gloire du paradis où seront enfin comblés tous les vœux que peuvent formuler nos âmes.

Nous possédons déjà Jésus par la foi et par l'Eucharistie. Mais nous le désirons encore, en vue d'une union plus intime. Et notre vie n'est vraiment pieuse, et notre âme n'est réellement sainte que dans la mesure où nous dirigeons tous nos actes, toutes nos pensées vers ce surnaturel désir.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Allocution
pour la Messe de rentrée dans un pensionnat de jeunes filles

L'INSTRUCTION ET L'ÉDUCATION

Mes chères enfants,

Vous voici donc de nouveau réunies après le repos des vacances, et votre premier acte est un acte de religion.

Vous venez ici, dans cette chapelle qui vous est chère, d'abord pour remercier Dieu des agréables loisirs qu'il vous a donnés ; vous y venez aussi et surtout pour lui consacrer votre nouvelle année scolaire, pour mettre sous sa garde puissante cet avenir que vous ne connaissez pas, qui vous procurera certainement des joies, mais qui vous réserve également des épreuves ou tout au moins réclamera de vous des sacrifices.

Eh bien ! chères enfants, laissez-moi vous dire que vous accomplissez ce matin un acte de haute sagesse : c'est en effet une pieuse coutume que de prier Dieu avant toute entreprise ; c'est une noble pensée que de l'intéresser à toutes nos affaires ; c'est aussi pour vous un précieux avantage qu'il intervienne dans votre instruction et votre éducation.

I

Et d'abord, cette année, vous avez à vous instruire. C'est pour cela que vos parents vous envoient à cette Institution et qu'ils vous confient à vos excellentes et dévouées maîtresses.

La belle chose, mes enfants, que l'instruction ! Le monde, l'univers, vous enveloppe de ses mystères : mais voici que la science éclaire ces ténèbres. L'instruction vous apprend quelques-uns de ses secrets. En vous, autour de vous, que de problèmes vont se dresser qui peut-être vous inquiéteront ! La science est là qui vous apportera au moins quelques solutions. Avant vous, d'autres générations ont passé sur terre, et dont l'histoire a enregistré les efforts et les progrès : l'instruction vous fera profiter de tous ces résultats.

En un mot, le développement de votre intelligence auquel vous venez travailler, l'instruction que vous allez acquérir, tout cela est grand, tout cela est utile, tout cela doit vous mettre en mesure de remplir un jour la tâche que vous destine la Providence.

Mais, ne l'oubliez pas, il va vous falloir fournir beaucoup d'efforts. Ce serait une grave erreur de croire qu'il suffit de passer sur les bancs d'une école pour obtenir cette science dont on fait tant de cas aujourd'hui. Les moissons dorées qui doucement ondulent sous les zéphyrs de l'été attestent les labeurs prolongés du cultivateur ; ainsi en est-il de votre intelligence : sans travail, rien n'y pousse, mais l'effort généreux et persévérant y fait fleurir les idées et les connaissances.

Il vous faudra donc du courage, mes enfants, pour conduire votre entreprise tout le cours de cette année. Eh bien ! s'il vous arrive parfois de faiblir, si la paresse, mauvaise conseillère, vous invite au mépris du devoir, ayez recours à Dieu, priez avec ferveur, et le Seigneur vous aidera à secouer la mollesse, il rendra à votre volonté la vigueur qui lui est nécessaire.

Toutefois, s'il est bon et utile de s'instruire, la science, elle aussi, peut avoir ses inconvénients et ses dangers. Ah ! mes enfants, que d'âmes s'égarent à la poursuite de la vérité ! Combien sont-ils, de nos jours, ceux qui, entre les mains de maîtres et de maîtresses pervers, sont saturés d'erreurs et de préjugés monstrueux ! Combien sont-ils, ceux qu'on trompe indignement, ceux à qui on infuse goutte à goutte, sous couleur de science, un poison dangereux qui infectera leur vie tout entière !

D'autres, désemparés parmi ce dédale de problèmes mal résolus ou grisés par la lumière trop vive que la science projette sur leur esprit, s'abandonnent aux folies de l'orgueil qui les entraîne à la perte de leur âme.

Pour vous, mes enfants, il n'en sera pas ainsi. Vous êtes des privilégiées ; la Providence a écarté de vous tous ces écueils. Dieu lui-même sera la base solide sur laquelle vous construirez l'édifice de votre instruction, en même temps qu'il sera au sommet pour la couronner. C'est sa lumière qui vous conduira toujours : votre instruction sera une instruction vraiment chrétienne.

Donc, mes enfants, aimez votre travail pendant toute cette année ; appliquez-vous y avec beaucoup de courage, et bénissez le bon Dieu qui vous offre une instruction chrétienne. C'est ainsi que vous passerez une excellente année.

II

Cependant, mes enfants, l'instruction n'est pas tout ; il y a quelque chose de meilleur et de supérieur : c'est l'éducation. Si nous valons un peu par notre intelligence, c'est surtout la valeur morale qui nous assure quelque crédit auprès de nos semblables et un moraliste a pu dire avec raison : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

Ailleurs, on fait tout pour instruire, rien pour éduquer ; la formation de l'esprit est en progrès, celle du cœur est nulle, elle n'existe plus. Ici, par contre, les deux choses marchent de front, et c'est pourquoi vous devrez pendant cette année travailler aussi à votre éducation. Vous devrez explorer sérieusement le fond de votre nature, la scruter avec soin, y découvrir les travers, les caprices, les défauts, les tendances mauvaises, pour en arrêter la croissance, pour les empêcher de produire un jour des effets désastreux.

Vous devrez entendre des observations qui heurteront votre nature, écouter des avis contraires à vos inclinations, suivre des conseils qui contrarieront votre humeur et vos jeunes passions.

Or, ne vous y trompez pas, tout cela sera pour votre bien ; tous ceux qui travailleront à vous former n'auront rien en vue que votre véritable intérêt ; au delà du moment présent, ils envisageront votre avenir, votre vie tout entière, dont le sort dépendra souvent de l'éducation que vous aurez reçue dans les années de votre première jeunesse.

Retenez-le donc, mes enfants, il n'y a pas d'éducation possible sans votre concours, il n'y a pas davantage d'éducation utile sans votre docilité. Vous ferez donc effort sur vous-mêmes, vous vous laisserez pétrir un cœur nouveau, vous laisserez édifier en vous une vie morale qui vous mettra à la hauteur de votre situation future qui sera tout à la fois votre honneur et votre bonheur.

Mais c'est ici surtout que Dieu doit intervenir. Il est, avant tout autre, le grand éducateur des âmes ; c'est entre ses mains qu'il faut vous abandonner, c'est à son école qu'il faut vous mettre, c'est sa grâce, la grâce divine qui vous transformera : demandez-la instamment par vos prières.

Et puis, ici, vous pourrez puiser largement à ces autres sources de la vie divine que sont les sacrements. Voilà les vrais remèdes à vos infirmités ; ils feront disparaître de vos âmes tout ce qui nuit à l'efflorescence des vertus chrétiennes, ils vous infuseront une vie nouvelle qui fera de vous des jeunes filles selon le cœur de Dieu.

Aimez donc, mes enfants, pendant cette année, aimez et fréquentez ce sacrement de Pénitence qui, peu à peu et d'une manière certaine, étouffe dans les âmes les germes funestes des passions et leur rend avec la paix, le courage de parcourir le chemin difficile de la vertu. Aimez aussi, aimez beaucoup ce divin banquet où l'amour se livre dans l'union la plus douce qui se puisse rêver, où l'on apprend le don de soi jusqu'au sacrifice, et qui façonne l'être humain sur le modèle sublime du Verbe de Dieu lui-même.

Voilà, mes enfants, par quels concours multiples de vous-mêmes et des auxiliaires extérieurs, de la nature et de la grâce, va s'accomplir en vous, pendant cette année scolaire, le grand, le magnifique travail de votre éducation.

Vous comprenez maintenant, j'en suis sûr, pourquoi le premier acte de cette année est un acte de religion ; vous entrevoyez, je l'espère, en quelle mesure vous avez besoin de Dieu, et vous êtes heureuses de pouvoir ce matin lui demander son aide par l'intervention de son divin Fils qui va pour vous s'immoler sur l'autel.

* *

Priez donc, mes enfants, priez beaucoup pendant cette messe à laquelle vous assistez.

Priez en union avec vos chers parents, dont vous êtes la joie et le souci, qui de près ou de loin vous suivent avec attention, pour que vous réalisiez tous les espoirs qu'ils mettent en vous.

Priez avec vos chères et généreuses maîtresses, qui vont vous prodiguer encore leur infatigable dévouement et dont vos progrès et vos succès seront les plus douces satisfactions.

Priez les unes pour les autres et de tout cœur, afin que, sans aucune exception, vous passiez toutes une année excellente, très fructueuse pour la gloire de Dieu et le bien de vos âmes. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

35e LEÇON

Les deux derniers Commandements de l'Eglise

Q. 289. — *A quoi oblige le cinquième commandement de l'Eglise ?*

R. — *Le cinquième commandement de l'Eglise oblige à jeûner à certains jours.*

Jeûner, c'est se priver de nourriture. Chaque jour nous prenons la quantité de nourriture nécessaire à notre corps, soit pour le développer (enfants), soit pour l'entretenir (adultes). Deux excès sont à éviter : prendre trop de nourriture, ce qui nuit au corps et peut donner lieu à un péché de gourmandise ; prendre trop peu de nour-

riture, ce qui empêche le corps de se développer ou de s'entretenir, et pourrait également donner lieu à un péché (grève de la faim). Il y a donc un juste milieu qui constitue l'alimentation normale (variable avec les tempéraments, les professions, etc.) et auquel la raison et la morale ordonnent de s'en tenir. Cependant, à certains jours, l'Eglise commande de réduire la quantité habituelle de nourriture et de rester au-dessous de ce juste milieu. C'est ce que l'on appelle jeûner.

—

Q. 290. — *Qu'est-ce que jeûner ?*

R. — *Jeûner, c'est ne faire par jour qu'un repas principal, auquel il est permis d'ajouter un repas plus léger, appelé collation.*

Jeûner, c'est donc se priver d'une certaine quantité de nourriture. Mais de quelle quantité ? C'est ce qu'explique la présente réponse.

La nourriture d'une journée se prend en trois ou quatre fois, de la manière suivante : un petit déjeuner au début de la journée; deux repas principaux, l'un au milieu, l'autre à la fin de la journée ; certains y ajoutent un goûter au milieu de l'après-midi, parfois même (travailleurs des champs) un casse-croûte au milieu de la matinée. Donc deux repas principaux et un ou plusieurs repas accessoires.

Les jours de jeûne, on ne doit prendre qu'un seul repas principal. C'est ordinairement le repas de midi. On peut prendre, le soir, un repas accessoire, appelé collation. L'usage permet également de prendre un léger déjeuner le matin. Ce déjeuner consiste ordinairement en une tasse de café noir, avec un peu de pain. Pour la collation, on doit s'en tenir aux prescriptions établies par l'évêque du diocèse, tant pour la quantité que pour la nature des aliments permis.

Le repas principal est habituellement celui de midi. On pourrait cependant le prendre le soir, en plaçant la collation à midi, si on le jugeait préférable.

—

Q. 291. — *A qui le jeûne est-il imposé?*

R. — *Le jeûne est imposé à tous les fidèles qui ont vingt-et-un ans accomplis et qui n'ont pas commencé leur soixantième année.*

Le jeûne n'est imposé par l'Eglise qu'aux personnes qui peuvent le supporter sans inconvénient pour leur santé. Les enfants et les jeunes gens, qui sont encore dans la période de formation et de croissance, en sont donc dispensés, parce que cette privation de nourriture pourrait être nuisible à leur développement physique. Il en est de même pour les vieillards, dont les forces diminuent et qui ont besoin, pour demeurer en bonne santé, d'une alimentation fréquente et substantielle. L'Eglise a fixé à vingt-et-un ans accomplis l'âge auquel commence l'obligation du jeûne, et à cinquante-neuf ans accomplis l'âge auquel cette obligation cesse.

—

Q. 292. — *Quelles sont les raisons qui dispensent du jeûne ?*

R. — *Les raisons qui dispensent du jeûne sont principalement la mauvaise santé et le travail pénible.*

La loi, telle que nous venons de l'expliquer, est la loi générale. Comme toute loi, elle comporte des exceptions. Il y a des personnes qui, bien qu'étant en âge de jeûner, ne pourraient supporter le jeûne sans inconvénient pour leur santé. Ces personnes en sont par là-même dispensées. C'est le cas de ceux qui ont une constitution faible, qui sont malades ou en convalescence, ou qui sont obligés, pour gagner leur vie, de fournir un travail pénible, exigeant par conséquent une alimentation abondante.

Il faut remarquer cependant que seul un inconvénient pour la santé dispense du jeûne. Une légère fatigue ou une petite incommodité ne saurait être une raison suffisante pour ne pas jeûner. Puisque le jeûne est une pénitence, il est normal qu'il entraîne quelque incommodité.

Les personnes qui croiraient avoir une raison suffisante de ne pas jeûner feront bien de ne pas s'en rapporter à leur propre jugement, mais d'exposer leur cas à leur confesseur, qui leur dira s'il y a raison suffisante pour une dispense.

—

Q. 293. — *Quels jours doit-on jeûner ?*

R. — *On doit jeûner tous les jours de Carême, sauf les dimanches, à certaines vigiles et aux Quatre-Temps.*

Nous allons dire pourquoi ces jours-là ont été choisis par l'Eglise comme jours de jeûne. Remarquons seulement pour l'instant que, si chaque fidèle peut faire pénitence en jeûnant à d'autres jours de son choix, il doit avant tout le faire aux jours désignés par l'Eglise. Ce serait mal comprendre le devoir d'obéissance envers elle que de vouloir substituer aux jours de jeûne obligatoire d'autres jours de son choix. On commettrait ainsi une faute, tout comme en substituant à l'assistance obligatoire à la messe du dimanche celle d'un autre jour.

—

Q. 294. — *Qu'est-ce que le Carême ?*

R. — *Le Carême est le temps compris entre le mercredi des Cendres et la fête de Pâques.*

Le Vendredi Saint, jour anniversaire de la mort de Notre-Seigneur sur la croix, et le jour de Pâques, anniversaire de sa résurrection, sont pour un chrétien les deux jours les plus importants de l'année. En lui rappelant le souvenir de la Rédemption, ils l'invitent à profiter dans la plus large mesure possible des grâces de cette Rédemption. C'est pour aider le chrétien à bien célébrer ces anniversaires et à recevoir ces grâces en abondance que l'Eglise a voulu l'y préparer par un temps de pénitence.

Se souvenant du jeûne de quarante jours accompli par Notre-Seigneur au désert, elle a fixé ce

temps de pénitence à quarante jours. Elle le fait commencer par la cérémonie de l'imposition des cendres, destinée à rappeler à l'homme qu'il est poussière et qu'il retournera à l'état de poussière, c'est-à-dire qu'il doit mourir. La pensée de la mort est en effet bien capable de lui faire comprendre la gravité et l'horreur du péché et de l'amener à expier ses péchés passés et à renoncer au péché pour l'avenir. C'est le sens de la grande fête de Pâques : de même que le Christ ressuscité ne meurt plus, ainsi le chrétien, délivré de la mort spirituelle du péché, ne doit plus désormais y succomber, mais il doit à l'avenir demeurer vivant de la vie de la grâce, qui lui a été méritée par la passion et la mort du Sauveur et dont sa résurrection est le symbole.

Q. 295. — *Qu'est-ce que les vigiles ?*

R. — *Les vigiles sont les veilles des principales fêtes.*

Chaque fête est pour le chrétien non seulement un pieux anniversaire, mais encore un jour de grâces. L'Eglise veut qu'il se prépare à recevoir ces grâces par un jour de pénitence.

Les vigiles jeûnées sont en France au nombre de quatre : celles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

Lorsque la vigile tombe un dimanche, l'obligation du jeûne (et de l'abstinence) est supprimée. La vigile de Pâques coïncide avec la fin du Carême. L'obligation du jeûne (et de l'abstinence) cesse le Samedi Saint à midi.

Q. 296. — *Qu'est-ce que les Quatre-Temps ?*

R. — *Les Quatre-Temps sont trois jours de pénitence, mercredi, vendredi et samedi, placés au commencement des quatre saisons de l'année.*

Ces jours de pénitence ont pour but d'expier les fautes commises au cours de la saison qui vient de finir et d'obtenir les grâces nécessaires pour bien passer celle qui commence. L'Eglise désire également attirer, par ces pénitences, les bénédictions de Dieu sur ceux qui reçoivent les saints ordres dans ces temps-là : c'est en effet le samedi des Quatre-Temps que se font régulièrement les ordinations.

Les Quatre-Temps de printemps sont fixés dans la première semaine de Carême et l'obligation du jeûne se confond avec celle du Carême. Ceux d'été sont fixés dans l'octave de la Pentecôte ; ceux d'automne commencent le mercredi qui suit immédiatement le 14 septembre ; enfin ceux d'hiver tombent dans la troisième semaine de l'Avent.

Q. 297. — *A quoi oblige le sixième commandement de l'Eglise ?*

R. — *Le sixième commandement de l'Eglise oblige à s'abstenir d'aliments gras le vendredi et tous les jours de jeûne pour lesquels l'Eglise n'a pas accordé de dispense.*

L'abstinence est un exercice de pénitence qui consiste à se priver de certains aliments plus substantiels ou plus agréables au goût. Ces aliments sont ceux qui proviennent des animaux à sang rouge : leur chair, leur sang, leur graisse, leur moelle.

L'abstinence est obligatoire tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, tous les samedis de Carême, les jours de Quatre-Temps et les quatre vigiles jeûnées.

Dans beaucoup de diocèses, l'abstinence des samedis de Carême est transférée au mercredi. Lorsque certains jours de fête tombent un jour d'abstinence, l'Eglise donne ordinairement la dispense de l'abstinence, par exemple lorsque les fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint tombent un vendredi. La loi de l'abstinence est obligatoire pour tous les fidèles qui ont sept ans accomplis.

Sont dispensés de l'abstinence ceux qui se trouvent dans l'impossibilité physique ou morale de l'observer : les malades, ceux qui ont à accomplir un travail très fatigant, ceux qui, étant nourris chez autrui, ne pourraient obtenir sans grave inconvénient des aliments maigres. Les militaires pendant le temps de présence à la caserne sont également dispensés de l'abstinence.

Certaines personnes trouvent facilement des prétextes pour se dispenser d'observer la loi. C'est ainsi que beaucoup prétendent qu'en voyage on est dispensé de l'abstinence. Il faut se rappeler que seule l'impossibilité, ou du moins une grande difficulté, peut être considérée comme une raison valable. Comme pour le jeûne, l'Eglise ne maintient l'obligation qu'autant qu'elle est raisonnable, c'est-à-dire qu'elle n'entraîne pas de graves inconvénients, mais elle n'entend pas faire céder une loi de pénitence devant des inconvénients moyens que l'on peut raisonnablement supporter.

Q. 298. — *Pourquoi l'Eglise nous prescrit-elle le jeûne et l'abstinence ?*

R — *L'Eglise nous prescrit le jeûne et l'abstinence pour nous sanctifier par la pénitence et pour attirer les bénédictions de Dieu.*

Le jeûne et l'abstinence sont deux formes de pénitence. L'Eglise les prescrit 1° parce que la pénitence relative au boire et au manger est nécessaire pour combattre la sensualité et pour expier les fautes de cette nature qui ont été commises, 2° parce que la pénitence a été commandée par Notre-Seigneur, 3° parce que Notre-Seigneur a fait lui-même pénitence et que le chrétien est tenu de l'imiter. En jeûnant et en s'abstenant d'aliments gras, le chrétien répare ses péchés, modère sa sensualité et évite ainsi plus facilement d'y succomber ; enfin, en imitant Notre-Seigneur, il attire sur lui les complaisances du Père céleste.

ENTRETIENS SUR LE DISCOURS APRÈS LA CÈNE

V

Conclusion du premier entretien :

NOUVELLE INVITATION A LA CONFIANCE ET A LA PAIX (XIV, 27-31)

La fin du chapitre XIV revient sur l'appel à la confiance paisible, par lequel l'entretien débutait.

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas à la façon du monde. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie ! » (27). — « Paix à toi », ou « Paix à vous », telle était la formule usitée du salut chez les Juifs, au temps de Jésus-Christ. Sur bien des lèvres l'expression restait purement verbale, vœu banal que nul sentiment intime n'animait. Tout au plus, chez les mieux intentionnés, les mots traduisaient-ils un souhait sincère, mais par lui-même inefficace. Il en va différemment pour Jésus. La salutation reçue n'est plus une simple parole de politesse, un vœu stérile, mais un mot qui porte, un souhait dont l'efficacité est assurée par l'amour et la puissance de celui qui le formule.

D'autre part, la paix appelée par les lèvres du monde répond à ses aspirations terrestres : elle implique, avant tout, la jouissance des biens qu'il prise, la santé, la prospérité, les satisfactions qu'apportent l'aisance ou la richesse. La paix du Christ est de nature différente : elle exclut de l'âme le trouble et l'appréhension ; elle y fait régner, tant dans le jeu des puissances que dans les relations avec Dieu et avec le prochain, la stable « tranquillité de l'ordre » ; elle y engendre par là-même l'abandon confiant à la Providence du Père qui est aux cieux.

Cette paix régnait à l'Eden, aux jours de la primitive innocence. La volonté, soumise à Dieu, voyait les sens dociles à sa loi, et l'homme avait une royale puissance sur l'univers créé pour lui. Le péché troubla cette harmonie. Il fit d'Adam rebelle et de sa descendance des « fils de colère », déchaîna dans leur être la lutte des convoitises contre la raison et leur rendit la nature hostile. L'homme devint trop souvent un loup pour l'homme *(homo homini lupus)* et Abel ne tarda point à tomber sous les coups de Caïn.

Jésus est venu sur cette terre pour y rétablir l'ordre et partant la paix. De cette paix bénie les prophètes ont salué en Lui le restaurateur et le prince, *Princeps pacis* (Isaïe, IX, 6), et sur son berceau les anges ont chanté, en même temps que l'avènement de la gloire divine, l'inauguration de la paix promise à tous ceux que leur bonne volonté rend l'objet des complaisances du Très-Haut. (Luc, II, 13).

La paix ! Le Christ nous l'a rendue avec *le Créateur*. « Dieu, nous dit S. Paul, était dans le Christ, et, en Jésus, il opérait avec Lui-même la réconciliation du monde. » (II Cor., V, 19). Les « fils de colère » ont pu redevenir des « enfants d'adoption. » Du même coup, le Sauveur nous a *nous-mêmes* pacifiés. Non qu'il ait supprimé au fond de nos êtres la lutte intime, puisque l'âpreté douloureuse de ce combat arrachait à S. Paul ce cri de détresse : « *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? » (Rom., VII, 24). Mais l'Apôtre lui-même a donné tout aussitôt la réponse à l'angoissante question : « La grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur » (Rom., VII, 25). Répandue en nos âmes avec la charité divine, cette grâce, en même temps qu'elle imprime à nos actes l'absolue rectitude de leur orientation, permet à notre volonté de rester persévéramment fidèle à l'honnêteté naturelle et de triompher toujours, fût-ce dans les conjonctures les plus délicates, des assauts divers que la triple convoitise ne cesse guère de livrer au cœur humain. Et c'est pour cela que S. Thomas (Iª IIæ, q. 29, art. 1, c.) et Racine après lui *(Athalie,* acte III, sc. 8) nous montrent dans l'amour surnaturel de Dieu la source première et féconde de la paix.

Cet amour de Dieu s'épanouit logiquement en charité fraternelle pour le prochain. Aussi la paix individuelle des âmes est-elle génératrice de *paix civique et sociale*. Celle-ci suppose entre les citoyens le concert sagement ordonné de l'autorité et de la soumission : *Pax civitatis,* dit S. Augustin, *ordinata imperandi atque obediendi concordia civium. (De Civitate Dei,* lib. XIX, c. 13). Qui garde, par la foi aimante, la parole du Christ sait que « toute puissance vient de Dieu » (Rom., XIII, 1) et que ses ordres légitimes veulent être obéis, dût la soumission devenir peineuse (Cf. *ibid.*, 1-7). Il se souvient, d'autre part, que l'exercice du pouvoir met celui qui détient l'autorité au service de ses frères (Luc, XXII, 26) et lui fait une loi de s'inspirer toujours de l'intérêt commun, de ne le sacrifier, de ne le subordonner jamais aux vues personnelles et aux convoitises privées. Le vrai chrétien comprend, pareillement, que la justice ne règle pas seulement les rapports entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, qu'elle doit présider aux relations des particuliers, exigeant de chacun le respect des droits de tous. Il sait, de plus, que si cette vertu fournit les réponses théoriques pour la question sociale, celle-ci ne saurait être résolue pratiquement sans l'action de la charité, de la charité vraie et pleine, celle qui aime Dieu d'abord et tout homme en Lui. Seul, en effet, cet amour supérieur assure l'universelle rectitude des intentions et la constance du désintéressement, conditions essentielles d'une action pacifiante. Et parce qu'il a, de par la grâce du Christ, vive, agissante, en son âme cette charité divine, le vrai disciple de Jésus est essentiellement un de ces « pacifiques » béatifiés par le Maître (Mat., V, 9), un « artisan de paix ».

Sans doute, les dispositions d'autrui pourront ne pas répondre au bon vouloir du chrétien fidèle. Mais quand ce dernier a fait ce qui dépend de lui pour garder la paix avec tous (Rom., XII, 18), il

demeure calme et sans effroi même en face de la haine et de la persécution, sachant qu'elles sont sources d'éternelle récompense (Mat., v, 10-12), et que pas un cheveu ne tombera de sa tête sans la permission du Père très aimant qu'il a dans les cieux (Luc, xxi, 18). — C'est bien à ce calme et confiant abandon que Jésus conviait ses Apôtres à la veille de la Passion : « Que votre cœur ne se trouble, ni ne s'effraie ! »

Il est bien vrai : le prochain départ du Maître va priver les disciples de l'appui et des joies de sa présence sensible. Mais l'absence ne sera que transitoire. Jésus tient à en renouveler l'assurance : « Vous avez entendu ce que je vous ai dit : je m'en vais et je reviens à vous » (28 a). Ces paroles visent assurément le premier motif de consolation, formulé en 2-4 ; mais il n'est pas interdit de les rapporter aussi à la venue spirituelle dont parlent les versets 18 à 20.

Une raison d'ordre différent devrait écarter la tristesse de l'âme des Apôtres. Jésus fait à leur cœur un appel plein de délicatesse. Ils aiment le Maître ; ils veulent son bonheur et sa gloire. Eh bien ! son départ doit assurer l'un et l'autre. Qu'il cessent donc de s'en désoler, oubliant leur intérêt propre pour le sien : « Si vous m'aimiez » avec toute la clairvoyance et le désintéressement d'un amour profond, « vous vous réjouiriez parce que je vais au Père : car le Père est plus grand que moi » (28).

La dernière incise de ce texte a reçu des interprétations multiples. On l'a entendu des rapports entre les deux personnes divines et l'hérésie arienne en a déduit l'infériorité de nature dans le Fils. Nombre de Pères grecs, et non des moindres, l'ont comprise pareillement des relations trinitaires ; mais l'explication qu'ils en donnent exclut toute trace de subordinatianisme. Le Père est dit plus grand que le Fils, parce que l'unique et identique nature divine qu'il possède avec le Fils et lui communique, a dans sa personnalité raison de principe, tandis que dans le Verbe elle est reçue par génération. Mais il est plus conforme au tour de pensée de S. Jean et à sa façon de parler de Jésus, d'envisager ici le Fils comme subsistant dans sa double nature divine et humaine. Suivant cette dernière, il est assurément moins grand que le Père. En retournant à ce Père divin, avec son humaine nature, le Christ va la faire entrer en participation de la gloire qui appartient normalement à sa personnalité divine. Et c'est la perspective de cette exaltation qui devrait réjouir l'âme des Apôtres.

Que de fois, hélas ! notre attachement pour Jésus se révèle, comme celui des disciples du Cénacle, à base d'égoïsme inconscient ! Nous avons joui de Lui aux heures d'intimité sensible qu'il a plu à sa miséricorde de ménager à notre misère, et nous voudrions que ces heureux moments durent toujours. Nous avons peine à comprendre qu'il faille nous détacher de ces joies pour aller aux rudes et desséchants labeurs de l'action. Nous nous résignons plus difficilement encore à quitter le Thabor ou le Cénacle pour Gethsémani, à voir les ténèbres, les aridités, les désolations s'unir aux épreuves extérieures pour fondre sur nous, Satan et la nature conjuguer contre nous leurs assauts dans la longue « nuit des sens » et « de l'esprit. » Et pourtant la glorification de notre Christ bien-aimé, notre collaboration à son œuvre rédemptrice sont à ce prix.

« Et maintenant, continue Jésus, je vous ai avertis avant que cela n'arrive, afin que lorsque cela sera arrivé, vous croyiez » (29). Les événements qui vont se dérouler sont présents au regard du Christ. Il en a prévenu les Apôtres. Il veut, par cette annonce prophétique, épargner à leur faiblesse le choc accablant d'une réalité jusqu'au dernier moment insoupçonnée. Il entend, en outre, par ce témoignage nouveau de son omniscience, leur ménager une preuve de plus de sa mission céleste et de sa divine personnalité.

Les épanchements suprêmes du Maître dans le cœur de ses disciples vont prendre fin : « Je ne m'entretiendrai plus guère avec vous ; car le Prince du monde vient. Ce n'est pas qu'il ait rien en moi ; mais il faut que le monde connaisse que j'aime le Père et que j'agis suivant l'ordre que le Père m'a donné » (30-31 a et b).

Le Prince de ce monde, c'est Satan, l'Adversaire. Une première fois, il est venu assaillir Jésus, au désert de la Quarantaine. Son but, dès cette première rencontre, est avant tout d'éclaircir un mystère, celui dont s'enveloppe à ses yeux la personnalité de Jésus. Espère-t-il mieux encore ? Entraîner au péché et ranger sous son sceptre ce juste dont la vertu le défie ? Pourquoi non ? Ce serait double profit. Mais le Christ repousse les assauts du Tentateur, sans livrer son secret. Et Satan s'éloigne, pour un temps, la rage dans le cœur. Le Juste n'a pas failli et le mystère subsiste. Au moment marqué par la Providence (cf. *Luc*, iv, 13), le Prince de ce monde revient. Il n'est toujours pas fixé, de façon absolue, sur la personnalité du Christ. Sans doute, les œuvres de puissance du Maître, les affirmations qu'elles appuient auraient pu l'éclairer, d'autant qu'il a pâti maintes fois de ces miracles dans son emprise sur les âmes et sur les corps. Mais une incurable superbe obscurcit son regard naturellement si lumineux. Pas plus que l'aristocratie juive, aveuglée à la fois par l'intérêt et l'orgueil de caste, Satan n'a su reconnaître, à n'en pouvoir douter, le Messie et surtout le Fils de Dieu dans le Docteur des Béatitudes, prédicateur d'un royaume tout spirituel, insensible aux hommages des foules et à l'attrait du pouvoir humain, et donnant comme signes caractéristiques de sa mission la douceur et l'humilité de son cœur. Il vient donc livrer à cet être pour lui énigmatique un assaut suprême. L'échec humain de Jésus l'encourage. S'il n'escompte guère une défaillance dans la vertu du Christ, il

est du moins bien résolu à se débarrasser de lui et à mettre fin à son action par la mort ; c'est dans ce sens qu'il stimule ses séides, Caïphe, Judas et les autres. Il est, en effet, à peu près convaincu — parce qu'il veut l'être — qu'il lutte contre un pur homme, bien qu'il accepte le risque de se heurter à Dieu. Gethsémani l'ancre dans cette conviction. Car les suprêmes sommets de l'âme du Christ, irradiés par la vision intuitive, échappent à sa perception. Il ne saisit que les cris d'angoisse, la sueur de sang, les vagues de tristesse qui envahissent et submergent les régions de la sensibilité. Et il poursuit son œuvre par les suppôts qu'il anime. Il croit triompher de Jésus et lui faire subir les effets de sa puissance. En fait, il réalise inconsciemment le plan providentiel, qui comporte la rédemption de l'humanité par la mort du Sauveur.

Et c'est ce que soulignent les paroles du Christ. Sur Lui, Satan n'a nulle prise. Nulle trace dans l'âme de Jésus, nouvel Adam, de la défaillance originelle ; aucune convoitise déréglée dont le Tentateur puisse utiliser la complicité. Sans doute, le corps du Sauveur reste ouvert aux atteintes de la souffrance et de la mort, mais ce n'est pas en dépendance du péché et il ne tiendrait qu'à Jésus de s'y soustraire. Il marche à la mort de plein gré, parce qu'elle rentre dans l'économie du bon plaisir de Dieu et que son amour filial le porte à réaliser en tout la volonté de son Père.

Hélas ! qui de nous pourrait loyalement dire que Satan « n'a rien en lui » ? C'est donc sagesse prudente de ne point s'exposer témérairement à ses coups. Mais quand le devoir nous commande d'affronter la lutte, allons avec un courage confiant où nous appelle la volonté de notre Père céleste. Allons-y par amour et pour lui plaire, le regard fixé sur Jésus, notre main dans sa main saisie par une humble et affectueuse prière... et nous serons invincibles.

Sans doute, en cette rencontre avec Satan, avec ceux qui font ici-bas son œuvre, nous pourrons souffrir... et beaucoup. Mais n'oublions pas qu'il faut, pour le salut des âmes, que le monde constate qu'un chrétien aime assez son Dieu pour ne compter avec rien en face du céleste bon plaisir.

* *

« Levez-vous, partons d'ici ! » (31 c.). Ces simples mots soulèvent tout *un problème*. On se demande, en effet, quel accueil reçut cette invitation. Nulle mention n'est faite de son résultat dans les chapitres suivants. C'est seulement en XVIII, 1, que nous lisons : « Ayant ainsi parlé, Jésus sortit avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron... » Où donc furent prononcées et la suite des confidences du Christ et la prière qui les termine ? A cette question chronologique une autre se joint, de caractère littéraire : quel rapport le contenu des chapitres XV et XVI présente-t-il avec celui du chapitre XIV ?

Envisageons d'abord cet aspect *littéraire* du problème. Comment la seconde partie de l'entretien peut-elle former logiquement le prolongement de la première ?

Cette seconde partie développe trois ordres de pensées : relations des disciples soit avec Jésus, soit entre eux ; haine et persécutions qui attendent les apôtres, à l'instar de leur Maître ; perspective du prochain départ et motifs de consolation (XV, 1-17 ; XV, 18-XVI, 4 ; XVI, 5-33). La dernière section reprend plus ou moins le thème du chapitre XIV. Mais, à première vue, les deux autres lui semblent étrangères et l'on n'y découvre aucune allusion directe à la mort prochaine du Sauveur. L'ensemble offre un caractère commun : il tend à la formation apostolique des ouvriers de l'Evangile et les prépare à l'avenir qui les attend. Serait-ce donc que S. Jean a groupé ici, en raison de l'analogie du thème, divers enseignements ou conseils donnés par le Maître en d'autres moments ? Le Discours après la Cène formerait ainsi un pendant au Sermon sur la Montagne. Le P. Lagrange a émis l'hypothèse. Il la propose naturellement avec toute la réserve que comporte la délicatesse d'un tel sujet. Les difficultés et les raisons positives par lesquelles l'éminent exégète motive son sentiment ne nous semblent pas urgentes. XV, 1-8 s'apparente à XIV, 18-24 ; XV, 9-17 se rattache à XIII, 34-35, ainsi qu'à XIV, 21, 14. Le développement sur l'hostilité qui attend les Apôtres est bien en situation. Il est naturel que Jésus soit revenu sur ce point au dernier soir, en même temps qu'il laissait entrevoir les épreuves imminentes (Cf. Luc, XXII, 31-35 et passages parallèles). On s'explique mieux ainsi le caractère permanent des motifs de consolation et le rapprochement entre XVI, 1-4 et XIV, 29. Tout au plus peut-on s'étonner que cette annonce de la persécution ne précède pas le chapitre XIV. On peut être pareillement légèrement surpris de la façon dont l'ensemble du chapitre XVI revient sur le thème du départ et des motifs de confiance. Sans doute, il faut se souvenir à ce propos de ce que nous avons dit, dans un entretien précédent (p. 444), sur la mentalité de l'Oriental et le genre de logique qui préside à l'exposition de ses pensées, et plus encore sur le caractère de ces épanchements intimes que l'on a dénommés plus ou moins heureusement « le Discours après la Cène. » Il reste toutefois que l'ordre adopté comme les redites s'expliquent beaucoup mieux et plus aisément si l'on admet que les chapitres XV et XVI, tout en présentant dans leur ensemble des propos de Jésus tenus au Cénacle, constituent un fragment complémentaire (analogue à XXI) inséré par l'Apôtre lui-même dans sa première rédaction.

Cette hypothèse donne pareillement une solution heureuse à l'aspect *chronologique* du problème.

Jusqu'ici deux réponses se partageaient l'ensemble des exégètes ou des biographes de Notre-

Seigneur. — Suivant la première, l'invitation de Jésus fut immédiatement suivie d'effet. On se leva et l'entretien se poursuivit sur le chemin de Gethsémani. Si l'évangéliste mentionne la sortie seulement en XVIII, 1, c'est qu'il l'envisage surtout dans son terme et qu'on ne parvint au Jardin des Olives qu'à la fin de la conversation. Mais cette solution semble intenable si l'on replace la scène dans son cadre. Le chemin direct pour gagner la vallée du Cédron était, semble-t-il, la « voie à degrés » qui descendait à la fontaine de Siloé. Rapide, accidentée, elle était de plus, comme toutes les rues de la Ville Sainte au temps de Pâques, envahie par la foule grouillante des pèlerins. Ceux-ci campaient en nombre sur les flancs du Mont des Oliviers ou du Mont du Scandale. Comment placer sur cet itinéraire un entretien d'une telle élévation et surtout la prière qui le termine (XVII) ? On ne saurait recourir, pour éluder la difficulté, à une donnée de Josèphe (*Antiquités Judaïques*, XVIII, 2), d'application fort discutable, et supposer que Jésus, profitant de l'ouverture permanente du Hiéron extérieur au temps de la Pâque, serait monté au temple par l'une des deux portes donnant accès, au midi, sur le Portique Royal, et aurait achevé là l'entretien et formulé son admirable prière. Le silence de S. Jean sur cette circonstance suffit à l'exclure, car l'évangéliste met trop de soin à noter le cadre local toutes les fois que l'activité du Sauveur a le temple pour théâtre. — Mieux vaudrait dire que Notre-Seigneur, au lieu de gagner la porte « des Eaux » ou « de la Fontaine », par la « voie à degrés », sortit de la ville par la porte plus proche « des Esséniens », contourna l'enceinte jusqu'au débouché du Tyropœon pour remonter ensuite la Vallée de Josaphat, à droite ou à gauche du Cédron. Il aurait pu de la sorte s'assurer un calme relatif et s'arrêter quelque part, en vue du Temple, avant d'arriver à Gethsémani, pour la prière finale. — La solution que nous venons d'exposer est adoptée, avec des variantes de détail, par Patrizi, Corluy, Crampon (Lemaire), Fillion, Fouard, Didon, Lesêtre, pour ne citer que des catholiques et des modernes.

D'autres, sensiblement égaux en nombre et en autorité, estiment que l'entretien s'est continué sur place, soit au Cénacle même, soit sur la terrasse adjacente. Ainsi pensent, par exemple, à la suite de Maldonat et de Cornelius a Lapide, Calmes, Liagre, Schanz, Knabenbauer, Belser, Tilmann, S. Smith. A l'invitation de Jésus on a quitté la table ; mais la conversation s'est poursuivie quelque temps, peut-être à la demande du disciple bien-aimé (Lavergne), pour prendre fin avec l'Hallel et la prière du Sauveur. — Mais on s'explique mal, en ce cas, que Jean ait relevé le propos du Maître si cette parole est restée sans portée effective. Les mots : « Debout, partons d'ici, » surtout rapprochés du début du verset 30, semblent bien marquer la volonté de clore l'entretien. A cette difficulté se joignent celles que nous avons notées en examinant le problème du point de vue littéraire.

Aussi semble-t-il indiqué de modifier cette seconde réponse, en la complétant par l'hypothèse d'une rédaction complémentaire. Tout l'entretien s'est déroulé au Cénacle, soit dans l'aliyyâh elle-même, soit sur la terrasse de plain pied avec « la chambre haute. » Il est probable qu'à l'invitation de Jésus on sortit de la salle du festin pour chanter sur cette terrasse la seconde partie de l'hallel (Ps. *Non nobis*, CXIII, 9-18, et *Confitemini*, CXXXV). C'est là pareillement que le Sauveur prononça l'admirable prière du chapitre XVII. Elle suivit l'hymne liturgique, à moins — ce qui est possible — qu'elle ne l'ait remplacé. S. Jean n'avait relaté d'abord qu'un sommaire des épanchements du Maître avec ses disciples, soulignant de préférence les paroles propres à réconforter les Apôtres en face de l'isolement et des épreuves qui les attendaient. Revenant plus tard sur ses souvenirs, il trouva des propos de Jésus dont le rappel lui parut opportun, parce qu'il complétait l'exposé des recommandations propres à préparer à leur mission les futurs hérauts de l'Evangile. Dans l'ensemble, ces propos avaient été tenus ou repris au Cénacle. L'un ou l'autre, peut-être, furent émis d'abord dans un cadre différent ; mais évoqués plus ou moins explicitement avant le début de la Passion, ils empruntaient aux perspectives mélancoliques de cette heure suprême et à la lumière de l'institution eucharistique, leur sens complet et leur pleine portée. Ce fragment complémentaire fut inséré par l'Evangéliste, ou sur son ordre, entre la fin du sommaire primitif et la prière qui, en fait, clôtura le tout. Et l'Apôtre ne crut pas devoir modifier les formules d'inclusion, XIV, 31 c., XVII, 1 et XVIII, 1, comme pour nous mettre sur la voie du caractère additionnel du morceau intercalé.

Cette absence de suture, qui ajoute au décousu de tout le discours, contribue, en tout cas, à en démontrer l'authenticité. Ce sont bien les dires du Maître que le disciple a rapportés, tels que ses souvenirs les lui fournissaient ; ce ne sont point ses propres pensées qu'il a exprimées. Si l'ensemble offrait une composition Johannique, il eût été coulé d'un seul jet.

La remarque est de M. Lepin, un des tenants de la solution que nous venons d'esquisser. Elle s'autorise, en outre, du patronage des RR. PP. Lagrange, Durand, Lebreton. Le P. Huby, sans se prononcer nettement, l'expose avec une visible complaisance. Elle n'a rien, pensons-nous, qui soit incompatible avec les exigences d'une scrupuleuse orthodoxie.

On voudra bien nous pardonner cette digression un peu technique, en raison des lumières qu'elle peut projeter sur l'interprétation du second groupe des avis suprêmes de Jésus.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 12 septembris 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (Voir le n° du 9 août de l'*Ami*).

E. A. ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUM
STRASBOURG

LA HERNIE

n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris / Banlieue { les 250 grs 4 fr. 40
Province { les » 4 fr. 60

Le **"Café Martin"**

ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL
POUR LES FOURNEAUX DE CUISINE

UTILISEZ

LES HUILES LOURDES

SHELL

CONFORT — PROPRETÉ — ÉCONOMIE

CONSULTEZ LA

STÉ AME DES PÉTROLES JUPITER

42, Rue de Washington - PARIS (8e)

Téléphone : ÉLYSÉES 90-10 (10 lignes), 99-10 (10 lignes)

dont le Service TECHNIQUE UTILISATIONS vous fournira gracieusement et sans engagement tous les renseignements nécessaires

développés et accompagnés de réflexions et de citations analogues relatives aux autres attributs divins. Ici l'Ecriture est plus abondamment citée et les transitions plus amples.

Ce sont là de bons livres, dont la doctrine solide, n'étant pas bardée d'expressions scolastiques, est accessible même aux âmes les plus humbles et pourra les conduire à cette connaissance respectueuse de Dieu qui engendre la vraie vie chrétienne et nourrit la plus haute piété.

A. FORGET, S. J. — **Le Père Eudore de Vroye, S. J.** — Un vol. in-12 de 184 p., 15 f. — Louvain, Editions du « Museum Lessianum. » 1934.

On lira avec édification cette vie toute unie et toute simple d'un Jésuite belge parfaitement fidèle à sa vocation de religieux et de prêtre. Deux fois il atteignit à l'héroïsme : d'abord au cours de la guerre, dans sa résistance morale à l'envahisseur, dont il connut longuement les infectes geôles ; puis au moment et à la suite de l'accident de chemin de fer qui lui coûta la vie.

Le biographe n'a pas toujours le secret de dire les choses en peu de mots, son style admet nombre de « belgismes », et son sens théologique aurait dû le garder de nous parler à deux reprises (p. 92 et 94) de « la personnalité humaine du Christ. »

Romans cinématiques illustrés. — **La maison automobile,** par René DUVERNE. — **Le secret de la caverne,** par Max COLOMBAN. — Chaque vol. in-8 de 100 p., avec près de 300 gravures, 5 f. — Paris, Bonne Presse.

Romans d'aventures, destinés aux enfants, où l'image tient autant de place que le récit. Ils se distinguent par le mouvement, le pittoresque, le dramatique, les situations désespérées qui se dénouent par d'heureux concours de circonstances. « La maison automobile » est une roulotte de 7 mètres de long et munie d'un moteur de 40 chevaux, qui conduit à travers la brousse africaine une famille désireuse d'arracher une fillette à un tuteur injuste et cruel. La caverne mystérieuse dont il s'agit dans le second roman est le lieu où un père et ses deux enfants sont contraints de se disperser précipitamment, en y laissant ce qu'ils ont de plus précieux, et où ils se retrouveront plusieurs années après. Il n'est qu'à lire ces volumes pour faire à peu de frais de magnifiques randonnées.

P. HUBLET, S. J. — **Têtes folles et cœurs d'or.** *Contes.* — In-12 de 196 p., 7 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Ces « têtes folles et cœurs d'or, » ce sont, pour la plupart, des jeunes scouts belges. Ils n'ont pas, en revêtant leur uniforme, dépouillé les défauts inhérents à la nature humaine et à leur âge ; plus d'une fois même, ils ont de ce chef à supporter de rudes assauts qui les mettent à deux doigts de la chute ; mais leurs tendances généreuses prennent bientôt le dessus, fortifiées qu'elles sont par la grâce divine et l'heureuse influence exercée sur ces garçonnets par le cadre de leur troupe. En guise de B. A., c'est à de véritables traits d'héroïsme qu'ils font assister le lecteur. — Contes, dira-t-on, et par suite fiction. — Oui, sans doute, jusqu'à un certain point, mais il y a là, à coup sûr, un fond de vérité qui met en plein relief la valeur formatrice des méthodes scoutes.

VITRAUX
MAISON BESSAC — GRENOBLE, FRANCE

LIBRAIRIE PARIS-ROME, Ste An. 57-70, rue de Rennes, PARIS (VIe)
Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André
Missels et publications de D. Lefèbvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
Catalogue n° 10 gratis.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

OMNIGRAPH marque internationale : D. A. D. O. pour Cours, Leçons, Tracts, irréprochablement à 200 exemplaires par épreuve. L'OMNIGRAPH s'ouvre comme un album ; fonctionne sans stencil ni encrage. On applique le texte et l'on tire sans rouleau par simple adhérence des feuilles. Rien des mastics
Remboursement sans discussion dans la huitaine en cas de non-convenance. Voilà une garantie formelle. Références dans le monde entier et sous les climats les plus divers. Partout où s'exerce l'action chrétienne, l'OMNIGRAPH est le précieux auxiliaire du prêtre, du missionnaire, du professeur pour leur enseignement. De nombreuses lettres de remerciements en font foi. Prix en 21×31 cm utiles : 70 fr. ; le même à 2 plaques : 100 fr. (recommandé). Port 6,75.
A. PROUX, fabricant, O. I. ✿, 9, rue N.-D. de Lorette, PARIS (9e).

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME "ETNA" bté S. G. D. G.
jusqu'à 20.000 m³ par l'air chaud pulsé
à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

LA VOIX DES ÆF CLOCHES
Marque déposée
Appareils brevetés S. G. D. G. assurant électriquement les sonneries des
Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.
GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.
A. FARNIER,
Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet,
etc...
Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes
Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande.

LOURDES

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS

ADRESSEZ-VOUS AU **PALAIS DU ROSAIRE** CATALOGUE FRANCO TARBES 4204

MAISON PRINCIPALE : 64, Boulevard de la Grotte.
SUCCURSALES : 158, Rue de la Grotte,
et 38, Rue de Livarot, à

LISIEUX

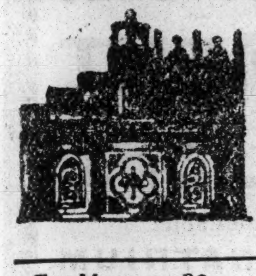

Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "

L. BARRAU

Lauréat de l'École des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat, TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.

Un coffre-fort ancien, bon marché ou d'occasion est dangereux... Achetez un coffre-fort Bauche.

VITRAUX d'ART RELIGIEUX CH. LORIN & Cie Maîtres Verriers.
ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

Fondée en 1830 — Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE

Siège Social 2, rue Pillet-Will, 2 PARIS

Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFERÉES aux conditions les plus avantageuses.

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
Matériel de T. S. F. (Postes et Amplis)
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS, 181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

VIN DE MESSE garanti naturel, de provenance exclusive du vignoble de MM. CHARBONNEAU et LEHOU, à St-Hilaire-St-Florent (Maine-et-Loire).
Les plus hautes références ecclésiastiques.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).

Exigez la marque **TETRA**

HUILE DE SANCTUAIRE
Marque " Noël "
La meilleure des huiles pour la lampe du Saint-Sacrement
Economie : Très faible consommation.
Commodité : 2 semaines sans s'éteindre.
Agrément : Pas de fumée, pas d'odeur.
Sécurité : Pas de risque d'incendie.
Garantie absolue : Tout envoi ne donnant pas satisfaction est repris ou échangé sans discussion.
Prix. — Par bidons de 10, 15, 20 lit. frs 7.00 le litre
Estagnons avec robinet 30 à 35 » » 6,70 » »
» » » 50 à 60 » » 6,55 » »
Franco de port et d'emballage. Paiement au gré de l'acheteur. S'adresser au fabricant :
Alphonse LOMBARD Fils -- Salon-de-Provence

Arthritiques

pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le

SEL VICHY-ETAT

qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN
et élimine l'ACIDE URIQUE

un sachet pour 1 litre d'eau — Le paquet de 3 sachets **1.05**
Toutes Pharmacies